

Documents de travail sur la participation électorale et les pratiques de rayonnement

La participation des Autochtones aux élections

par Kiera L. Ladner et Michael McCrossan

La participation des jeunes Canadiens au processus électoral

par Paul Howe

La participation électorale des membres des communautés ethnoculturelles

par Livianna Tossutti

La participation électorale des personnes ayant des besoins spéciaux

par Michael J. Prince

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements
Élections Canada
257, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0M6
Tél. : 1-800-463-6868
Télec. : 1-888-524-1444 (sans frais)
ATS : 1-800-361-8935
www.elections.ca

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Howe, Paul, 1966-

La participation des jeunes Canadiens au processus électoral / Paul Howe.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit. : The electoral participation of young Canadians.

Comprend des références bibliographiques : p. 43-48

ISBN : 978-0-662-69822-7

N° de cat. : SE3-68/2007

1. Âge de voter — Canada.
 2. Suffrage — Canada.
 3. Jeunes adultes — Canada — Activité politique.
 4. Vote — Canada.
 5. Âge de voter.
 6. Jeunes adultes — Activité politique.
- I. Élections Canada.
II. Titre.
III. Titre : The electoral participation of young Canadians.

JL193.H68 2007

324.6'208350971

C2007-980033-5F

© Directeur général des élections du Canada, 2007

Tous droits réservés

Imprimé et relié au Canada

EC 91011

Table des matières

Avant-propos	5
Résumé	7
Introduction	9
1. Examen de la documentation et des lacunes en matière de recherche	11
1.1 Les deux types d'électeurs n'exerçant pas leur droit de vote : les abstentionnistes récurrents et les électeurs non assidus	11
1.1.1 Les jeunes électeurs canadiens sont-ils des abstentionnistes récurrents?.....	11
1.1.2 Incidences de la politique et orientations de la recherche	15
1.2 Effets du cycle de vie et effets de la cohorte	16
1.2.1 Attention moindre accordée à la politique	17
1.2.2 Érosion des liens avec la communauté.....	18
1.2.3 Baisse de l'âge de voter et effets durables des premières expériences	19
1.2.4 Incidences principales et avenues de recherche possibles.....	20
1.3 Facilitation administrative et mobilisation des électeurs.....	22
1.3.1 Administration électorale	22
1.3.2 Mobilisation des électeurs.....	22
1.3.3 Incidences des politiques et pistes de recherche possibles.....	23
1.4 Sommaire	25
2. Initiatives de rayonnement auprès des jeunes : ce qui se fait dans d'autres juridictions	27
2.1 Introduction.....	27
2.2 Royaume-Uni.....	28
2.2.1 Initiatives de rayonnement auprès des électeurs	28
2.2.2 Enseignements tirés.....	31
2.3 Australie.....	32
2.3.1 Initiatives de rayonnement auprès des électeurs	33
2.3.2 Enseignements tirés.....	35
2.4 Colombie-Britannique.....	36
2.4.1 Initiatives de rayonnement auprès des électeurs	36
2.4.2 Enseignements tirés.....	38
3. Pratiques exemplaires et recommandations	39
Sources	43
Bibliographie.....	43
Entrevues.....	48
Annexe 1 – Initiatives de rayonnement auprès des jeunes électeurs, par provinces et territoires canadiens	49
Annexe 2 – Initiatives de rayonnement auprès des jeunes électeurs dans quelques pays	55

Avant-propos

Le Canada jouit de la meilleure forme de gouvernement : la démocratie. En effet, seul un système démocratique reconnaît l'égalité des personnes et protège leur valeur intrinsèque. Le bon fonctionnement de la démocratie dépend dans une large mesure de la participation au processus électoral.

La *Loi électorale du Canada* investit le directeur général des élections du pouvoir de mettre en œuvre des programmes d'information et d'éducation pour mieux faire connaître le processus électoral à la population, particulièrement aux personnes et aux groupes de personnes susceptibles d'avoir des difficultés à exercer leurs droits démocratiques. Ces programmes sont couramment appelés *initiatives de rayonnement*.

Élections Canada a donc préparé différentes stratégies de rayonnement pour sensibiliser les électeurs à l'importance d'aller voter. À la lumière des résultats de ses recherches, Élections Canada a choisi de cibler quatre groupes d'électeurs qui sont moins nombreux à voter que le reste de la population et qui peuvent éprouver des difficultés à participer au processus électoral – à savoir les jeunes, les Autochtones, les communautés ethnoculturelles et les personnes ayant des besoins spéciaux.

Dans le but de mieux aiguiller sa stratégie et ses initiatives de rayonnement, Élections Canada a fait préparer quatre documents de réflexion à l'appui de son processus de collecte de renseignements, d'établissement d'un corpus de connaissances et d'actualisation des connaissances. L'étude sur la participation des électeurs autochtones a été préparée par Kiera L. Ladner (Université du Manitoba) et Michael McCrossan (Université Carleton), celle sur la participation des membres des communautés ethnoculturelles par Livianna Tossutti (Université Brock) et celle sur la participation des personnes ayant des besoins spéciaux par Michael J. Prince (Université de Victoria).

La présente étude, signée par Paul Howe, professeur agrégé à l'Université du Nouveau-Brunswick, porte sur la participation des jeunes Canadiens au processus électoral. Elle analyse des documents publiés sur la participation des électeurs aux dernières élections, et plus particulièrement des jeunes électeurs. Elle fait également le point sur les « pratiques exemplaires » de rayonnement auprès des électeurs de diverses juridictions – canadiennes et étrangères – ainsi que des enseignements qu'il y a lieu d'en tirer. Enfin, la présente étude relève des sujets qui pourraient faire l'objet de plus amples recherches et recommande quelques mesures susceptibles de nous aider à mieux joindre les jeunes électeurs.

Élections Canada est fier de publier la présente étude. Je saisis l'occasion pour remercier le professeur Howe pour son excellent travail et pour sa fidèle collaboration. Les observations et les conclusions formulées dans l'étude sont celles de l'auteur.

Je n'ai aucun doute que vous trouverez l'étude des plus intéressantes. Elle saura indubitablement enrichir le débat public sur les mesures à prendre pour faire augmenter la participation des électeurs aux prochaines élections fédérales.

Le directeur général des élections du Canada,

Marc Mayrand

Résumé

Élections Canada a commandé la présente étude dans le but d'améliorer ses stratégies de rayonnement auprès des jeunes électeurs canadiens. On y analyse les documents récemment publiés sur la participation des jeunes électeurs au processus électoral et relève les sujets encore non étudiés. On y décrit ensuite les stratégies mises en place dans d'autres juridictions pour joindre les jeunes électeurs et en tire des enseignements qui pourront être utiles pour le Canada.

Dans l'analyse des documents récemment publiés, nous nous attarderons tout particulièrement à trois domaines qui nous permettront de mieux comprendre l'efficacité des stratégies de rayonnement auprès des jeunes électeurs.

- La distinction entre les personnes qui n'exercent jamais leur droit de vote (les abstentionnistes récurrents) et celles qui exercent leur droit de vote d'une façon irrégulière (les électeurs non assidus). Cette distinction, qui n'a généralement pas été prise en compte dans les études récentes, doit être faite pour déterminer la composition du jeune électorat canadien qui n'exerce pas son droit de vote ainsi que l'incidence des diverses stratégies de rayonnement sur ce segment de l'électorat.
- L'importance relative des effets du cycle de vie et de cohorte qui expliquent, dans une certaine mesure, les faibles taux de participation des jeunes Canadiens au processus électoral. La présente étude fait un survol des questions abordées dans les études récemment effectuées sur la conceptualisation appropriée de ces effets et démontre l'utilité d'autres études sur les processus de socialisation politique en fin d'adolescence – soit lorsque les jeunes approchent ou atteignent l'âge requis pour voter.
- La facilitation administrative et la mobilisation des électeurs. Une attention toute particulière est accordée aux nouvelles initiatives de recherche menées aux États-Unis qui utilisent des méthodes expérimentales pour mesurer avec précision l'incidence des différentes techniques de mobilisation. L'application de telles méthodes au Canada pourrait améliorer notre compréhension de l'efficacité des différentes méthodes de rayonnement.

L'examen des stratégies de rayonnement des autres juridictions nous donne un aperçu des efforts investis à ce titre dans toutes les provinces canadiennes et dans quelques pays. Trois juridictions particulièrement dynamiques ont fait l'objet d'un examen plus poussé : le Royaume-Uni, l'Australie et la Colombie-Britannique. Bon nombre des initiatives mises en œuvre dans ces endroits correspondent grosso modo à celles en place à l'échelon fédéral au Canada. Voici les principales différences :

- les procédures d'inscription, dont la populaire inscription en ligne en Colombie-Britannique et l'inscription à l'âge de 17 ans en Australie et à l'âge de 16 ans au Royaume-Uni;
- le programme national d'éducation civique offert dans les écoles secondaires de l'Australie et du Royaume-Uni;
- le soutien à l'enseignement des processus électoraux que des organismes électoraux, et plus particulièrement la Commission électorale de l'Australie, offrent aux enseignants;

- la fréquence des élections simulées dans les écoles ou autres activités du genre dont l'objectif est de familiariser les jeunes avec les processus électoraux et les procédures démocratiques;
- le recours à des études témoins pour vérifier et évaluer les nouvelles méthodes de rayonnement, notamment au Royaume-Uni.

Même si diverses méthodes de rayonnement sont utilisées dans les trois juridictions, aucune de ces méthodes ne semble avoir une incidence incontestable et importante sur le taux de participation des jeunes électeurs. Il en est possiblement ainsi à cause de la difficulté de prendre une mesure précise des taux de participation des jeunes électeurs ou du temps qui s'écoule entre la mise en œuvre du programme et l'observation d'une augmentation du taux de participation électorale. Dans la présente étude, il est recommandé de faire effectuer par des organismes électoraux et par des chercheurs du milieu universitaire d'autres recherches et d'autres suivis afin de vérifier si les retombées escomptées se seront concrétisées après quelques années.

Introduction

Le présent document¹ a été préparé dans le but d'aider Élections Canada à améliorer ses stratégies de rayonnement auprès des jeunes Canadiens². Dans le présent rapport, nous passerons en revue les documents publiés récemment³ sur la participation des jeunes au processus électoral et relèverons les lacunes importantes en matière de recherche. Nous analyserons plus particulièrement les aspects des débats ayant actuellement cours qui permettent le mieux d'évaluer l'efficacité des méthodes de rayonnement. Par la suite, nous passerons en revue les stratégies de rayonnement visant les jeunes électeurs d'autres juridictions et tirerons des conclusions quant aux pratiques exemplaires et aux enseignements que le Canada aurait intérêt à retenir.

¹ Nous remercions Vincent French, adjoint à la recherche, qui a participé à la préparation des annexes.

² Les données du sondage pour l'élection fédérale canadienne de 1974 ont été colligées par Harold Clarke, Jane Jenson, Lawrence LeDuc et Jon Pammett. Elles nous ont été fournies par le Inter-University Consortium for Political and Social Research. Les données du sondage de l'Étude électorale canadienne de 2004 ont été colligées par André Blais, Elisabeth Gidengil, Neil Nevitte, Patrick Fournier et Joanna Everitt. Elles ont été tirées du site Web de l'Étude électorale canadienne (www.ces-eec.umontreal.ca/). Les chercheurs ayant colligé les données de base et les agences de distribution ne peuvent être tenus responsables de l'analyse et de l'interprétation des données dans le présent document.

³ La majeure partie de ces documents sont disponibles en format électronique. Toutefois, depuis la publication du présent document, certains URL peuvent avoir changé.

1. Examen de la documentation et des lacunes en matière de recherche

Dans la présente section, nous décrivons les conclusions tirées d'un examen de documents récemment publiés et traitant de la participation des jeunes au processus électoral. Nous y relevons également les principales lacunes en matière de recherche sur le sujet. L'accent est mis sur des aspects qu'il y aurait lieu d'analyser d'une façon plus approfondie pour parfaire les stratégies de rayonnement d'Élections Canada.

1.1 Les deux types d'électeurs n'exerçant pas leur droit de vote : les abstentionnistes récurrents et les électeurs non assidus

Une distinction doit être faite entre deux types d'électeurs qui n'exercent pas leur droit de vote, à savoir les abstentionnistes récurrents, c'est-à-dire des électeurs qui n'exercent jamais leur droit de vote, et les électeurs non assidus, autrement dit les électeurs qui n'exercent pas systématiquement leur droit de vote à toutes les élections⁴. Les études menées récemment au Canada font plus souvent abstraction de cette distinction. Elle est toutefois plus présente dans les études menées aux États-Unis où elle constitue parfois même le point central de l'analyse (Sigelman *et al.* 1985; Kaplan 2004). Toutefois, cette distinction sert plus souvent de variable pour expliquer pourquoi certains segments de l'électorat sont plus susceptibles que d'autres d'être influencés par les initiatives de mobilisation des électeurs (ce sujet sera traité plus amplement dans la section 1.3.2). En d'autres mots, cette distinction est essentiellement traitée sous l'angle de l'évaluation de l'efficacité des stratégies de rayonnement auprès des électeurs.

La pertinence de cette distinction se passe d'explications. L'électeur qui n'exerce pas son droit de vote d'une façon assidue peut plus facilement être convaincu de voter aux prochaines élections que l'abstentionniste récurrent. Dans le cas des électeurs qui n'exercent pas leur droit de vote d'une façon assidue, l'objectif consiste à leur *faciliter l'exercice du droit de vote* alors que dans le cas des abstentionnistes récurrents, l'objectif est de les *convaincre d'aller voter* (International IDEA 1999, 44). Avant de choisir la méthode qu'il y a lieu d'utiliser pour avoir le plus grand rayonnement possible, il importe de savoir si on s'adresse à des abstentionnistes récurrents ou à des électeurs non assidus.

1.1.1 Les jeunes électeurs canadiens sont-ils des abstentionnistes récurrents?

L'hypothèse implicite formulée dans les analyses récentes associe la baisse du taux de participation des jeunes au processus électoral canadien à une augmentation du nombre d'abstentionnistes récurrents : les jeunes électeurs canadiens qui n'exercent pas leur droit de vote y sont qualifiés de « décrocheurs » (Milner 2005) ou de « désintéressés » (Gidengil *et al.* 2003). Toutefois, il se peut que ce soit le cas, mais cette hypothèse n'a pas été vérifiée d'une façon empirique. Une participation moins grande de jeunes électeurs au processus électoral peut être

⁴ Une telle distinction est faite dans un rapport préparé récemment pour Élections Manitoba (Prairie Research Associates, « Low Voter Turnout: A Survey of Voters and Non-voters », 10 mars 2004. Il peut être consulté à www.electionsmanitoba.ca/pdf/MB_Voter_Turnout_Survey.pdf).

attribuable à une augmentation du nombre d'électeurs non assidus ou à une diminution de l'incidence de leur participation.

Des sondages sur la participation électorale à différentes élections peuvent nous donner une idée des proportions relatives des deux groupes de personnes qui ne votent pas que l'on trouve au sein de la population canadienne, à savoir dans leur ensemble et, également, selon leurs groupes d'âge⁵. La comparaison de ces proportions nous permet de mieux comprendre la nature de la baisse de participation des jeunes électeurs canadiens.

Le tableau 1 présente les données suivant ce modèle, en classant les répondants aux sondages électoraux de 1974 et 2004 selon leur participation aux trois élections : les élections fédérales de 1974 et de 2004, les élections fédérales de 1972 et de 2000 et la dernière élection provinciale⁶. Pour ces deux périodes, le plus jeune groupe d'âge est limité aux électeurs ayant eu l'âge requis pour exercer leur droit de vote aux trois élections.

Tableau 1 – Participation aux trois élections selon le groupe d'âge, 1974 et 2004 (en pourcentage)

1974							
Exercice du droit de vote	Moins de 30 ans*	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et plus	Total
Aucune élection	0,0**	1,7	0,7	1,2	2,3	2,3	1,3
Une élection	6,9	6,7	2,5	2,6	2,7	2,3	4,0
Deux élections	27,0	19,3	13,9	13,7	11,5	12,2	16,4
Trois élections	66,0	72,3	82,9	82,5	83,5	83,1	78,3
N	259	404	439	343	260	172	1 877
2004							
Exercice du droit de vote	Moins de 30 ans*	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et plus	Total
Aucune élection	15,7	9,9	4,4	2,4	2,6	1,8	5,4
Une élection	16,7	10,9	4,8	1,4	1,4	3,0	5,5
Deux élections	19,7	13,8	11,0	10,5	7,8	6,9	11,4
Trois élections	47,9	65,4	79,7	85,7	88,2	88,2	77,7
N	305	477	745	630	348	331	2 836

*Seuls ont été pris en compte les répondants qui avaient l'âge requis pour voter aux trois élections. Pour l'élection de 1974, les 25 à 29 ans constituent le plus jeune groupe d'âge. Pour l'élection de 2004, ce titre est attribué aux 23 à 29 ans.

**Les colonnes ne totalisent pas systématiquement 100 %, certains chiffres ayant été arrondis. Les pondérations suggérées par les chercheurs ont été appliquées à tous les calculs.

⁵ Sous réserve des mises en garde normalement formulées concernant la surestimation de la participation des électeurs mesurée au moyen de sondages.

⁶ Il importe de reconnaître que l'utilisation de questions sur la participation aux élections tenues plusieurs années auparavant pose un risque d'erreur dans les réponses, car il n'est pas exclu que la mémoire des répondants puisse leur avoir fait défaut. Nous présentons à la fin de la présente section d'autres façons de mesurer la participation des électeurs à plusieurs élections.

Selon le tableau, le pourcentage d'abstentionnistes récurrents était peu élevé en 1974 (1,3 %). De même, le pourcentage d'abstentionnistes récurrents n'était pas plus élevé dans le groupe des jeunes répondants que dans celui des répondants plus âgés. Les jeunes qui n'ont pas exercé leur droit de vote étaient essentiellement des électeurs non assidus. Dans cette catégorie, les électeurs non assidus – c'est-à-dire les électeurs qui ont omis d'aller voter à une des trois élections – étaient beaucoup plus nombreux (27 %) que ceux n'ayant pas voté à deux élections (6,9 %).

De nos jours, les profils des personnes qui ne votent pas sont fort différents de ce qu'ils étaient, plus particulièrement chez les moins de 40 ans. Selon les données de 2004, le pourcentage d'abstentionnistes récurrents de moins de 30 ans est beaucoup plus élevé qu'en 1974 (15,7 %). Il en va de même pour les abstentionnistes récurrents à deux élections (16,7 %). Actuellement, on dénombre autant d'électeurs qui n'ont pas exercé leur droit de vote dans chacune de ces catégories que chez ceux qui s'abstiennent une seule fois (19,7 %). Le profil pour les 30 à 39 ans est semblable : le nombre total d'électeurs qui n'ont pas exercé leur droit de vote est moins élevé, mais les proportions relatives des trois catégories d'électeurs qui n'ont pas voté à toutes les élections sont relativement équivalentes.

Le profil est différent dans le cas des électeurs du groupe des 40 à 49 ans. En effet, le nombre d'abstentionnistes est moins élevé alors que celui des électeurs non assidus est beaucoup plus élevé, plus particulièrement dans le groupe des électeurs n'ayant pas exercé leur droit de vote lors d'une seule élection (quoique le nombre d'abstentionnistes récurrents soit beaucoup plus élevé qu'en 1974). Dans les groupes d'âge plus avancé, les proportions demeurent beaucoup moins marquées, avec un très faible nombre d'abstentionnistes.

Force est de constater qu'il s'est produit un changement marqué au niveau de la composition de la population qui ne vote pas, plus particulièrement en ce qui a trait aux plus jeunes groupes d'âge. De nos jours, on dénombre davantage d'abstentionnistes récurrents chez les jeunes électeurs et peut-être même plus que ne le laisse entrevoir le tableau 1. Premièrement, les abstentionnistes récurrents contribuent plus que leur juste part au nombre des électeurs qui ne se rendent pas voter en ce sens que, par définition, ils s'abstiennent de façon constante plutôt qu'occasionnellement. Par conséquent, les chiffres présentés dans le tableau 2, qui porte sur le groupe des électeurs âgés de moins de 30 ans lors de l'élection de 2004, montre que les abstentionnistes récurrents, quoique moins nombreux que les électeurs non assidus, sont à la source de presque la moitié (47 %) du *nombre total d'abstentions* rapportées par les répondants en ce qui concerne les trois élections en question⁷.

⁷ Calculs faits avec des données non pondérées.

Tableau 2 – Contribution des abstentionnistes récurrents aux taux d’abstention de vote (électeurs de moins de 30 ans, 2004)

Exercice du droit de vote	%	N	Nombre d’abstentions	Pourcentage d’abstention (%)
Aucune élection	15,7	48	48 x 3 = 144	47
Une élection	16,7	51	51 x 2 = 102	33
Deux élections	19,7	60	60 x 1 = 60	20
Trois élections	47,9	146	146 x 0 = 0	0
Total	100	305	306	100

Par ailleurs, il est généralement reconnu que les électeurs qui n’exercent pas leur droit de vote aux élections sont également moins susceptibles de répondre aux sondages. Si l’on pousse plus loin ce raisonnement, on peut dire avec une quasi-certitude que les abstentionnistes récurrents sont moins susceptibles de participer à des sondages que les électeurs non assidus. Par conséquent, il est fort probable que les données de l’Étude électorale canadienne de 2004 sous-estiment largement le nombre d’abstentionnistes récurrents^{8,9}.

D’autres pistes de recherche peuvent être élaborées pour bien faire la distinction entre les abstentionnistes récurrents et les électeurs non assidus. Par exemple, lorsqu’on leur a demandé les raisons pour lesquelles ils n’avaient pas exercé leur droit de vote à l’élection fédérale de 2004, 32 % des abstentionnistes récurrents ont invoqué des empêchements enracinés – par exemple ils ne savaient pas pour qui voter, ils n’étaient pas renseignés sur les grands enjeux de l’élection ou ils n’étaient tout simplement pas intéressés. Ces raisons n’ont été invoquées que par seulement 15 % des électeurs non assidus. Par ailleurs, 21 % des abstentionnistes récurrents et 54 % des électeurs non assidus ont dit ne pas avoir exercé leur droit de vote pour des raisons circonstanciées – certains ayant été malades, trop occupés ou encore absents de leur circonscription le jour du scrutin¹⁰. Ces différents motifs peuvent avoir une influence sur le choix des stratégies de rayonnement auprès de ces deux groupes d’électeurs.

⁸ Ceci est plus particulièrement le cas chez les jeunes. En effet, il a été difficile d’obtenir la participation des jeunes répondants à l’étude sur l’élection de 2004, considérant que 19,9 % des électeurs appartiennent au groupe des 18 à 29 ans – voir Élections Canada « Estimation du taux de participation par groupes d’âge à la 38^e élection générale fédérale (28 juin 2004) », annexe, p. 2 (Rapport final, disponible à l’adresse www.elections.ca/loi/report_f.pdf). Ce groupe d’âge représente seulement 14,6 % de l’échantillon. Cet écart marqué n’apparaît pas dans l’Étude électorale canadienne de 2000, ce qui suggère que les jeunes sont de plus en plus difficiles à joindre avec les méthodes de sondage traditionnelles. Les problèmes liés à l’utilisation des données de sondage pour évaluer les niveaux d’engagement politique des jeunes n’en sont que plus grands.

⁹ D’autre part, le nombre d’abstentionnistes récurrents peut être gonflé en inscrivant dans cette catégorie tout électeur qui n’a pas exercé son droit de vote à trois reprises. Heureusement, les électeurs non assidus peuvent ne pas avoir exercé leur droit de vote à ces trois élections, plus particulièrement si la présence des électeurs non assidus est en hausse. Des calculs plus détaillés doivent être faits pour établir les probabilités de tels effets et pour rajuster en conséquence les données. Les données ne sont présentées que pour donner une idée générale des changements qui se produisent au niveau de la participation électorale.

¹⁰ Ceci va dans le sens de la conclusion de Pammett et LeDuc selon laquelle les raisons invoquées pour ne pas voter se divisent en deux catégories : « le manque d’intérêt » et « des raisons personnelles ou administratives ». Voir J.H. Pammett et L. LeDuc, *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants* (Élections Canada, Ottawa, 2003).

1.1.2 Incidences de la politique et orientations de la recherche

L'étiquette de décrocheur politique souvent apposée aux jeunes et la conclusion qu'il est relativement difficile de les motiver à voter semble avoir un certain intérêt. Selon les données portant sur l'élection fédérale de 2004, il y a encore beaucoup d'électeurs non assidus, et ce, tant au niveau de l'électorat général que des jeunes électeurs. Le comportement de ce dernier groupe d'électeurs peut être plus facilement modifié avec des initiatives de rayonnement cherchant à faciliter l'exercice du droit de vote. Il y a donc lieu de poursuivre ces deux stratégies générales pour faire augmenter le nombre de jeunes électeurs qui exercent leur droit de vote.

Une analyse plus en profondeur est requise pour confirmer ces conclusions. Pour compenser cette première lacune en matière de recherche, il y aurait lieu de pousser plus loin la recherche dont les résultats pourraient se révéler utiles pour les programmes de rayonnement auprès des électeurs. Au nombre des stratégies qui pourraient être adoptées pour analyser les habitudes de vote des électeurs, citons les suivantes :

- L'instauration, dans les prochaines études d'Élections Canada, d'un élément de constance basé sur les registres officiels des électeurs (voir Élections Canada 2005) qui permettrait de surveiller la participation à plusieurs élections.
- Des enquêtes à échantillon constant pour suivre l'évolution des taux de participation. Une comparaison pourrait alors être faite avec les résultats des sondages effectués à la suite des élections fédérales de 1974, de 1979 et de 1980.
- Des questions directes concernant les habitudes de vote posées aux participants aux enquêtes transversales. Les mêmes questions que celles posées dans des études antérieures sur les élections fédérales pourraient être reprises pour faciliter la comparaison.

Par ailleurs, une analyse des différences de comportement et d'attitudes entre les abstentionnistes récurrents et les électeurs non assidus pourrait se révéler utile. Celle-ci contribuerait à dégager les principaux obstacles qui se posent à l'exercice du droit de vote au sein des deux groupes ainsi que les moyens de les surmonter¹¹.

¹¹ On trouvera dans l'étude que Statistique Canada a effectuée en 2003 sur l'engagement social des données utiles qui faciliteront l'analyse des différences entre les abstentionnistes récurrents et les électeurs non assidus. L'échantillon de ce sondage compte près de 25 000 électeurs. Le sondage comporte des questions concernant la participation à plusieurs élections (à savoir les toutes dernières élections fédérales, provinciales et municipales) et couvre différents sujets touchant la participation des électeurs. Vous pourrez prendre connaissance des grandes lignes de cette étude dans l'*Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17 : un aperçu des résultats* (disponible à www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=89-598-X).

1.2 Effets du cycle de vie et effets de la cohorte

Selon des recherches menées récemment au Canada sur la participation des jeunes électeurs au processus électoral, les effets du cycle de vie doivent être considérés différemment des effets de la cohorte. En ce qui concerne les effets du cycle de vie, selon Blais *et al.* le taux de participation aux élections augmente d'environ 15 points de pourcentage de 20 à 50 ans (2004, 224). Cependant, les jeunes d'aujourd'hui affichent au début de leur cycle de vie un plus faible taux de participation au processus électoral que celui de leurs parents et cet écart se perpétue avec l'âge. Quant aux effets de la cohorte, ils sont à la source d'environ 20 points de pourcentage du recul du taux de participation des électeurs nés au cours des années 1970 et d'un pourcentage moindre chez les électeurs nés dans les années 1960 et 1950 (Blais *et al.* 2004, 225). Les résultats d'une analyse comparative donnent à penser que les effets de la cohorte sont relativement plus importants au Canada que dans les autres pays (Blais et Dobrzynska 2003). Cette tendance est importante en ce sens qu'elle laisse entrevoir pour les prochaines années un déclin continu des taux de participation des électeurs au processus électoral.

La recherche sur la participation des jeunes adultes au processus électoral est souvent segmentée selon le cycle de vie et la cohorte. De nombreuses études tentent d'expliquer pourquoi la participation électorale augmente avec l'âge. Les recherches menant à cette conclusion ont été largement effectuées aux États-Unis (Verba et Nie 1972; Miller et Shanks 1996) où l'environnement politique est depuis longtemps marqué par de faibles taux de participation des jeunes adultes au processus électoral. L'approche qui s'impose est l'analyse des étapes constantes et prévisibles du développement à l'âge adulte susceptibles d'avoir une incidence sur la participation au processus électoral : lieu de résidence autre que celui des parents, emploi stable, mariage, etc.

Highton et Wolfinger (2001) ont récemment observé que les effets de ces facteurs sont généralement présumés, sans toutefois être démontrés. Utilisant un vaste échantillon, les auteurs sont arrivés à la conclusion que les différents passages de la vie influent peu sur la participation au processus électoral. Ils prétendent que l'effet du cycle de vie reflète plutôt un processus plus graduel et nébuleux d'accumulation d'une « expérience de vie avec l'âge ».

D'autres abordent la question sous un autre angle en remettant en question l'hypothèse que les tendances du cycle de vie ne changent pas avec le temps¹². Le cheminement entre la jeunesse et l'âge adulte où le jeune devient indépendant est bien différent aujourd'hui de ce qu'il était il y a 20 ou 30 ans. Au cours des séances de discussion organisées en 2002 par Environics pour le compte du Centre de recherche et d'information sur le Canada, de jeunes Ontariens âgés de 20 à 29 ans ont affirmé que des facteurs comme le fait de vivre chez ses parents, d'étudier à temps plein plus longtemps et de stagner dans des emplois au bas de l'échelle « retardent la maturité ».

¹² Il s'agit de l'hypothèse utilisée dans la plupart des analyses quantitatives des effets du cycle de vie et des effets de la cohorte. Lorsque Blais *et al.* proposent un effet du cycle de vie de 15 points de pourcentage de 20 à 50 ans, ils assument que les jeunes d'aujourd'hui suivront le même cheminement en matière de participation électorale que ceux qui les ont précédés (quoiqu'ils commencent à un pourcentage moins élevé). Cette estimation est fondée comme il se doit sur l'expérience des jeunes d'antan. Le vieillissement et l'acquisition d'une plus grande maturité des jeunes adultes d'aujourd'hui peuvent être différents de ce qu'ils étaient et peuvent engendrer un cheminement de participation politique différent. Voir A. Blais *et al.*, « Where Does Turnout Decline Come From? », dans le *European Journal of Political Research* 43,2 (2004), p. 221-236.

En effet, les participants à ces groupes reportent leur engagement civique jusqu'au moment où leur vie sera plus stable et qu'ils seront prêts à assumer pleinement les rôles et les responsabilités de l'âge adulte (Environics 2003, p. 7-8)¹³.

Par ailleurs, la recherche sur les effets de la cohorte porte plus souvent sur d'autres facteurs que ceux de la recherche sur les effets du cycle de vie (Hooghe 2004). La recherche sur les effets de la cohorte s'intéresse aux caractéristiques des jeunes cohortes qui démontrent une certaine stabilité au fil du temps. Ces facteurs pouvant être liés à des taux moins élevés d'exercice du droit de vote alors que les cohortes avancent en âge. Deux caractéristiques semblent se démarquer : une attention moindre accordée à la politique et l'érosion des liens avec la communauté.

1.2.1 Attention moindre accordée à la politique

L'attention prêtée à la politique fait référence à trois facteurs interdépendants : l'intérêt pour les questions politiques, l'intérêt suscité pour les analyses politiques publiées dans les médias et la connaissance de l'environnement politique. Différents auteurs ont démontré que les jeunes générations du Canada et d'autres pays sont beaucoup moins renseignées sur la politique que les générations qui les ont précédées et qu'elles sont aussi beaucoup moins portées à s'informer sur la politique en lisant les journaux ou en regardant la télévision. En outre, les reculs observés ont été liés à une diminution du taux de participation des jeunes (Wattenberg 2002, 2003; Milner 2001, 2002; Howe 2004, p. 13-18; Rubenson *et al.* 2004, p. 416-417).

Certains font preuve de scepticisme face à l'importance de ces conclusions. Par exemple, il a été mentionné que l'intérêt moindre des jeunes pour la politique est davantage un symptôme qu'une cause – ou, autrement dit, qu'il est indissociable du phénomène de désengagement sans pour autant l'expliquer (Johnston et Matthews 2004, p. 10). D'autres y voient des facteurs de causalité indépendants. Ils donnent en exemple les changements ayant marqué le monde des médias au cours des 20 dernières années (la prolifération des canaux de télévision, l'émergence d'Internet) qui valorisent le choix individuel (Baum et Kernell 1999; Prior 2002) et qui font en sorte que de nombreux jeunes ne s'intéressent d'aucune façon à la politique, préférant de loin d'autres divertissements (Wattenberg 2002, p. 90-95).

On se questionne également sur la mesure dans laquelle les grandes différences d'intérêt pour la politique observées chez les jeunes électeurs et chez les électeurs d'un certain âge sont le reflet des effets du cycle de vie ou de la cohorte. Howe (2003, 2006) mentionne que les écarts de connaissance peuvent être associés aux effets de la cohorte, tandis que Gidengil *et al.* considèrent que l'intérêt pour la politique vient avec l'âge (2004, 22). L'évaluation de ce sujet est rendue plus difficile par le libellé parfois contradictoire des questions des sondages portant sur différentes mesures-clés.

¹³ Ce concept fait partie de l'analyse de Kimberlee sur le désengagement des jeunes au Royaume-Uni (2002). Il est aussi présenté comme une possibilité importante dans D. Stolle et M. Hooghe, « Inaccurate, Exceptional, One-Sided or Irrelevant? The Debate about the Alleged Decline of Social Capital and Civic Engagement in Western Societies », dans le *British Journal of Political Science* 35,1 (2005) : 149-167, p. 165, note 89. Un récent article publié dans un magazine articule avec brio cette perspective; voir N. Köhler, C. Campbell et S. Maich, « Stop Him Before He Votes », *Maclean's*, 16 janvier 2006, p. 24-26.

Enfin, pour certains, la mesure de l'intérêt des électeurs pour la politique, essentiellement prise au moyen de sondages, porte sur la politique conventionnelle sans vraiment considérer la diversité de l'engagement politique des jeunes d'aujourd'hui (Yates et Youniss 1999; Henn, Weinstein et Wring 2002; O'Toole, Marsh et Jones 2003; Gauthier 2003; Vromen 2003; MacKinnon et Maxwell 2006). Ce point de vue est souvent exprimé dans les rapports d'études qualitatives qui cherchent à mieux comprendre le regard que les jeunes posent sur le monde. Dans cette perspective, le principal défi n'est pas tant d'intéresser les jeunes à la politique que de canaliser leur énergie pour les amener à s'intéresser à la politique et à voter. Pour y arriver, il faudra non seulement sensibiliser les jeunes, mais également transformer le système politique et ses acteurs.

1.2.2 Érosion des liens avec la communauté

La deuxième tendance générale associée à un taux moindre d'exercice du droit de vote chez les jeunes cohortes d'électeurs est l'érosion des liens avec la communauté. Sur ce point, l'ouvrage pionnier de Robert Putnam fait école lorsqu'il traite de l'érosion du « capital social » aux États-Unis (2000) et qu'il associe le recul de la participation des jeunes électeurs au syndrome plus vaste de désengagement de la vie communautaire, syndrome qui touche beaucoup plus les plus jeunes générations¹⁴. Selon Putnam, les faibles taux de participation des jeunes aux associations communautaires et de citoyens constituent un indicateur important de la régression du capital social. Les observations d'une tendance semblable au Canada sont partagées (il suffit de comparer Johnston et Matthews 2004, p. 12, avec Howe 2004, p. 6).

Au nombre des autres manifestations, dont les éléments de preuve semblent plus solides, citons les liens affectifs avec la communauté et la nation (Howe 2004, p. 13) ainsi que le scepticisme démontré à l'égard des normes sociales traditionnelles (Nevitte 1996), y compris la perception du devoir d'exercer son droit de vote (Blais 2000, p. 92-114). À l'aide de nombreuses preuves, Putnam démontre que l'érosion du capital social chez les jeunes Américains est attribuable aux effets de cohorte et non aux effets du cycle de vie. Toutefois, faute d'avoir des sources de données antérieures pouvant être comparées avec les données actuelles, cette preuve n'est pas aussi étoffée en ce qui concerne les jeunes Canadiens¹⁵.

¹⁴ Dans le rapport de synthèse de Stolle et Hooghe intitulé « Inaccurate, Exceptional, One-Sided or Irrelevant? », on trouvera les résultats d'une analyse effectuée récemment des publications sur le sujet et des lacunes de ces études.

¹⁵ J'ai aussi mentionné ailleurs l'existence d'interactions importantes entre le peu d'attention portée à la politique et l'érosion des liens avec la communauté. Pour être plus précis, la participation des électeurs n'ayant pas de liens forts avec leur communauté est susceptible d'être influencée par des facteurs personnels tels que le niveau d'attention porté à la politique. Ainsi, on peut mieux expliquer pourquoi les variations de la connaissance politique ont une incidence beaucoup plus grande sur la participation des électeurs des plus jeunes générations que celle des électeurs plus âgés. Voir P. Howe, « Political Knowledge and Electoral Participation in the Netherlands: Comparisons with the Canadian Case », *International Political Science Review* 27,2, 2006, p. 137-166.

1.2.3 Baisse de l'âge de voter et effets durables des premières expériences

L'analyse comparative de Mark Franklin sur la participation électorale depuis 1945 dans un certain nombre de démocraties établies (2004) est une autre étude qui peut nous aider à comprendre le comportement des cohortes plus jeunes à l'égard de l'exercice du droit de vote. Selon Franklin, la baisse de l'âge de voter, qui est passé il y a environ 35 ans de 21 à 18 ans, a fait en sorte que les jeunes sont initiés au processus électoral à un âge où ils sont encore moins susceptibles d'y participer (en raison des effets du cycle de vie dont il a été précédemment question). Reprenant l'idée que l'exercice du droit de vote est une habitude (Plutzer 2002), Franklin fait valoir qu'une expérience en jeune âge a généralement une incidence durable. Ce sont les trois premières élections auxquelles une personne est habilitée à voter qui déterminent si l'électeur votera ou non.

Il est également important de déterminer si l'exercice du droit de vote durant le jeune âge constitue un trait caractéristique des élections. Une élection dont les résultats s'annoncent serrés est plus susceptible de connaître un taux élevé de participation des jeunes électeurs¹⁶. Cette théorie peut expliquer pourquoi les taux de participation au processus électoral du Canada ont commencé à baisser avec les cohortes ayant acquis le statut d'électeur en 1970 suite à la baisse de l'âge légal de voter et pourquoi cette baisse a été très marquée chez les jeunes devenus admissibles à voter dans les années 1990 (donc ceux qui sont nés au cours des années 1970). On se souviendra qu'à cette époque les élections fédérales étaient peu compétitives (Johnston et Matthews 2004, p. 13-15).

Il n'y a pas que les précisions de la théorie de Franklin qui sont potentiellement pertinentes. Certaines présuppositions concernant les effets du cycle de vie et de la cohorte se révèlent tout aussi intéressantes.

D'une façon plus particulière, la théorie de Franklin nous rappelle que si les effets de cohorte sont parfois le résultat des caractéristiques permanentes des cohortes, ils peuvent également être le produit de leurs expériences déterminantes. Par conséquent, la recherche des caractéristiques de telle ou telle cohorte susceptible d'expliquer leur comportement vis-à-vis l'exercice du droit de vote peut porter sur les caractéristiques distinctives de ces groupes *au temps de leur jeunesse* par opposition à aujourd'hui. Dans cette perspective, l'axe de recherche ci-haut mentionné – soit les changements probables des habitudes de socialisation politique et d'engagement politique dans le cycle de vie – peut être doublement pertinent. En plus de mettre en évidence une trajectoire différente de participation future pour les électeurs actuellement jeunes (c'est-à-dire un modèle de cycle de vie modifié), il peut aussi nous aider à mieux comprendre les circonstances déterminantes – y compris l'âge de voter et le degré de compétition de l'élection – c'est-à-dire ce qui conditionne le degré auquel les diverses cohortes prennent l'habitude de voter à la première occasion qui leur est donnée.

¹⁶ D'autres attirent notre attention sur l'incidence du degré de compétition de l'élection sur le taux de participation. Voir D. Studlar, « Canadian Exceptionalism: Explaining Differences over Time in Provincial and Federal Voter Turnout », *Canadian Journal of Political Science* 34,2 (2001), p. 299-319 ainsi que J.W. Endersby, S.E. Galatas et C.B. Rackaway, « Closeness Counts in Canada: Voter Participation in the 1993 and 1997 Federal Elections », *Journal of Politics* 64,2, 2002, p. 610-631.

Autrement dit, un modèle de cycle de vie modifié peut aussi expliquer les origines des effets de la cohorte qui amènent les jeunes générations à ne pas voter dès leur jeune âge, créant ainsi une habitude qui se perpétue à mesure qu'ils vieillissent. Sous-jacent à cette hypothèse est le fait que Franklin, lorsqu'il met en relief l'incidence de facteurs variables sur l'environnement électoral, pourrait sous-estimer la difficulté à persuader les jeunes d'aujourd'hui à exercer leur droit de vote à la toute première occasion.

Franklin a également fait valoir que l'exercice du droit de vote a une incidence sur le vote aux élections ultérieures. Selon d'autres théories, l'exercice du droit de vote ne sera pas maintenu si on ne règle pas *a priori* les problèmes de motivation et d'attitude – par exemple une connaissance insuffisante de l'environnement politique ou le manque de sensibilisation pour le devoir civique. Certaines analyses publiées souscrivent à l'évaluation plus optimiste de Franklin. Les électeurs encouragés à exercer leur droit de vote à l'aide d'approches relativement « superficielles » – telles qu'un contact au cours de la campagne électorale – sont plus susceptibles d'exercer à nouveau leur droit de vote à une prochaine élection, ce qui neutralise les autres facteurs exerçant une influence sur la participation (Green et Shachar 2000; Gerber, Green et Shachar 2003). On peut donc penser que de l'ensemble des expériences vécues dans le jeune âge et qui ont plus tard une incidence positive sur la participation au processus électoral, celle de voter est importante.

1.2.4 Incidences principales et avenues de recherche possibles

La discussion précédente nous amène à aborder le sujet des répercussions des politiques et des orientations des prochaines recherches.

Alors que les stratégies visant à encourager le vote chez les jeunes électeurs devraient idéalement couvrir toutes les facettes de leur désengagement politique, la simple promotion de l'exercice du droit de vote peut donner des résultats tangibles. Malheureusement, ces initiatives se butent parfois à des obstacles importants posés par la dynamique du cycle de vie des jeunes adultes de la génération actuelle.

Avec ce raisonnement, la tenue d'élections simulées dans les écoles secondaires pourrait être une stratégie importante (Linimon et Joslyn 2002), car ces élections se passent dans un cadre où les jeunes sont amenés à participer au premier processus électoral auquel ils sont exposés, même si celui-ci n'est pas officiel. Ces élections étant présentement organisées en collaboration avec les organismes électoraux fédéral et provinciaux par le truchement du projet Vote étudiant, l'évaluation subséquente de leur incidence constitue une étape importante. Le fait que seulement quelques écoles secondaires aient jusqu'ici participé à ce programme en facilite l'évaluation en ce sens que des comparaisons peuvent être faites entre les jeunes ayant fréquenté les écoles participantes et ceux ayant fréquenté d'autres écoles.

Les données pourraient être recueillies dans le cadre de sondages postélectorales en demandant aux répondants le nom de leur école secondaire et l'année d'obtention de leur diplôme¹⁷. On pourrait aussi faire en sorte que les études futures sur la participation reposant sur un

¹⁷ Il s'agit d'un défi de taille considérant le nombre d'écoles secondaires au Canada et le besoin de déterminer lesquelles ont participé au projet Vote étudiant, mais ce défi n'est pas insurmontable.

échantillonnage des listes électorales (Élections Canada 2005) soient établies en conséquence. Stratifier la sélection des circonscriptions et des bureaux de scrutin de façon à inclure des zones où toutes les écoles ont pris part au projet et d'autres où aucune n'y a participé faciliterait l'analyse de l'incidence des élections simulées¹⁸.

Les élections simulées dans les écoles secondaires peuvent également constituer un terrain de recherche quantitative et qualitative sur les processus de socialisation politique et sur l'engagement des jeunes électeurs d'aujourd'hui. Une telle recherche pourrait cerner les *tendances conformistes globales* des adolescents et expliquer pourquoi ces derniers sont moins portés à participer à la première élection pour laquelle ils ont le droit de vote que les jeunes des générations qui les ont précédés. Elle permettrait également d'évaluer la *variation* de la période de fin de l'adolescence et, par ricochet, d'isoler les facteurs qui amènent certains jeunes à exercer leur droit de vote à une élection simulée tenue dans leur école secondaire et d'autres à ne pas le faire.

Menée dans les écoles secondaires, la recherche aurait pour avantage d'offrir un accès aux différents segments de la société des jeunes, notamment aux jeunes les plus marginaux, les plus indifférents ou les plus désabusés qui sont souvent difficiles à joindre après qu'ils ont quitté les bancs de l'école. Se fondant sur les conclusions des études sur la socialisation politique, entre autres sur les influences importantes du noyau familial (Sandell et Plutzer 2005; Verba, Lehman Schlozman et Harris 2005) et de l'environnement socioéconomique (Plutzer 2002; Hardina 2003) sur la prédisposition à exercer son droit de vote¹⁹, une telle recherche peut aider à identifier les initiatives complémentaires (telles que des programmes éducatifs) qui sont nécessaires pour surmonter les obstacles qui se posent à la participation de certains sous-groupes au processus électoral.

Le fait de mettre l'accent sur les nouveaux électeurs ne règle pas pour autant le faible taux de participation au scrutin des jeunes déjà en mesure de voter. Comme nous l'avons vu précédemment, il est relativement difficile de faire changer le comportement des abstentionnistes récurrents de ce groupe d'électeurs. Toutefois, il reste à connaître le nombre réel d'abstentionnistes récurrents parmi le jeune électorat et, également, à déterminer si leur propension à ne pas exercer leur droit de vote est attribuable dans une certaine mesure à une « maturité différée », un phénomène qui devrait s'autocorriger avec le temps.

¹⁸ La stratification peut tenir compte du niveau de concurrence que suscite l'élection dans la circonscription. On pourrait ainsi faire une évaluation comparative des différentes hypothèses. Il faudrait alors choisir des circonscriptions ayant un faible taux de mobilité résidentielle pour pouvoir mesurer les effets de la participation au programme Vote étudiant sur les taux de participation au processus électoral des nouveaux électeurs jusqu'à la prochaine élection.

¹⁹ Voir également dans « Teacher Symposium », *PS: Political Science and Politics* 36,2, 2003, p. 253-292, une toute nouvelle collection de documents sur les processus d'engagement civique des jeunes ainsi que les documents de travail présentés au symposium 2002 organisé à l'Université McGill ayant pour thème « Citizenship on Trial: Interdisciplinary Perspectives on the Political Socialization of Adolescents ». Ces documents sont disponibles à www.youthconference.mcgill.ca/papers.html.

Par ailleurs, un taux important de la population des moins de 40 ans qui ne votent pas sont des électeurs non assidus, et il est raisonnable de croire qu'il est possible de modifier leur comportement en mettant en place des dispositions administratives et les initiatives de mobilisation que nous décrivons ci-après.

1.3 Facilitation administrative et mobilisation des électeurs

Les distinctions entre, d'une part, les abstentionnistes récurrents et les électeurs non assidus et, d'autre part, entre les effets du cycle de vie et de cohorte nous fournissent d'importantes données conceptuelles qui nous aident à mieux saisir la nature de la non-participation au scrutin de la génération actuelle des jeunes Canadiens. Ces différences nous rappellent l'importance d'une stratégie pour amener les nouvelles cohortes d'électeurs à exercer avec assiduité leur droit de vote.

Au niveau de l'administration électorale et de la mobilisation des électeurs, une autre stratégie générale s'impose : faciliter l'exercice du droit de vote aux électeurs qui démontrent une certaine ouverture face à pareil exercice. Il est évident que les politiques et les procédures sur lesquelles repose cette deuxième stratégie peuvent faire augmenter la participation des jeunes électeurs au processus électoral.

1.3.1 Administration électorale

En ce qui concerne l'administration électorale, il est bien connu que les procédures d'inscription ont une incidence sur les taux de participation des électeurs (Brians 1997; Highton 2000). Des procédures plus lourdes faisant appel à l'initiative individuelle peuvent dissuader certains électeurs non inscrits d'exercer leur droit de vote. En 1997, la création du Registre national des électeurs a ajouté de nouveaux défis liés à l'inscription des nouveaux électeurs. De plus, les taux plus élevés de mobilité résidentielle des jeunes électeurs causent une situation où les renseignements ne sont souvent plus à jour, ce qui a pour effet de rendre plus difficile la participation sans entraves des jeunes électeurs (Black 2003).

D'autres éléments de l'administration électorale, tels que le vote par anticipation et le vote par procuration, ont aussi une influence sur le taux de participation des électeurs (Blais, Massicotte et Dobrzynska 2003). Même si la recherche sur de tels sujets ne traite pas spécifiquement de la participation des jeunes au processus électoral, une analyse comparative des pratiques de l'administration électorale dans les États américains est arrivée à la conclusion que les effets d'une série de « pratiques exemplaires » étaient plus marqués chez les jeunes électeurs et chez les électeurs moins instruits (Wolfinger, Highton et Mullin 2005).

1.3.2 Mobilisation des électeurs

Notre connaissance des meilleures pratiques de mobilisation des électeurs s'est considérablement améliorée au cours des dernières années. Aux États-Unis, l'élément nouveau le plus important a été l'introduction de méthodes expérimentales permettant d'évaluer avec plus de précision et d'assurance les répercussions des différents types de mobilisation des électeurs. Green et Gerber ont mené des expériences dans le cadre d'élections réelles, assignant d'une façon aléatoire des

électeurs dans des groupes témoins et des traitements expérimentaux pour évaluer l'incidence de ces traitements sur la participation des électeurs. Les conclusions de leur recherche ont été publiées dans différents articles et dans un livre populaire (Green et Gerber 2004). D'autres chercheurs ont poursuivi sur cette lancée (Green et Gerber 2005) en menant des recherches tout aussi rigoureuses qui aplanissent une partie des limites intrinsèques des méthodes d'enquête plus traditionnelles – plus particulièrement des recherches-sondages (Green et Gerber 2003).

De ce tout nouveau secteur de recherche sont ressorties des conclusions fort intéressantes :

- L'opinion courante concernant l'efficacité des différentes méthodes de mobilisation n'est pas toujours validée lorsque ces méthodes sont soumises à des tests rigoureux.
- Ce sont les méthodes qui intègrent « une touche personnelle » qui ont le plus de succès. Par exemple, la sollicitation porte-à-porte a, en règle générale, un plus grand effet sur la participation des électeurs que les communications par téléphone, par publipostage ou par courriel. Dans certains cas, les courriels ne semblent avoir aucun effet (Gerber et Green 2000; Green, Gerber et Nickerson 2003; Green et Gerber 2004).
- Les effets des techniques de mobilisation varient moyennement selon certains facteurs, comme le message communiqué (Green et Gerber 2004, p. 36-37) et le type d'élections (Bennion 2005). Le moment où se fait le contact avec l'électeur semble aussi avoir une importance. Donc, plus le contact est fait à une date rapprochée de l'élection, plus il sera efficace (Niven 2002; Green 2004).
- Les appels non partisans visant seulement à « faire sortir le vote » sont aussi efficaces que les appels pour le compte d'un parti politique.
- Les efforts de mobilisation ont souvent un plus grand effet sur les personnes qui ont voté par le passé ou qui se montrent réceptives à l'idée d'aller voter (Niven 2001, 2004; Green 2004). Les abstentionnistes récurrents ne sont pas si facilement influencés. Les effets irréguliers sont surtout observés lorsque l'élection a suscité peu de participation des électeurs (Green et Gerber 2004, p. 37-38).
- Les électeurs jeunes et moins jeunes peuvent être influencés par les techniques de mobilisation (Green 2004; Bennion 2005).
- On note peu d'effets différentiels sur les nouveaux électeurs. Comme nous l'avons vu précédemment, les jeunes électeurs constituent une catégorie à part qui doit faire l'objet d'une analyse distincte.

1.3.3 Incidences des politiques et pistes de recherche possibles

Ces constatations ont des incidences sur les tendances au niveau de l'exercice du droit de vote et sur les stratégies de rayonnement auprès des électeurs canadiens :

- L'effet considérable d'un contact personnel sur la participation des électeurs est à peu près le même que l'effet obtenu avec les méthodes de sondage (Rubenson *et al.* 2004, p. 413) et soutient l'idée que ce sont les méthodes impersonnelles utilisées dernièrement par les partis politiques dans les campagnes électorales qui sont en partie responsables de la baisse du taux d'exercice du droit de vote (Rosenstone et Hansen 1993).

- Il est raisonnable de penser que la mise en place du Registre national des électeurs en 1997 a aussi eu une incidence : il n’y a plus de visite d’un recenseur au lieu de résidence d’où un moindre stimulus à aller voter (Black 2003, p. 163).
- La révision ciblée (Black 2003, p. 195), une pratique actuellement utilisée pour inscrire les électeurs au cours de la période électorale aux endroits où le taux d’inscription est faible (notamment dans les secteurs comptant beaucoup de jeunes électeurs). Ce mode de révision pourrait être modifié de manière à ce qu’il contribue à encourager l’exercice du droit de vote.
- Les stratégies de rayonnement qui mettent l’accent sur le rôle joué par les organisations alliées qui communiquent personnellement avec des jeunes électeurs pour leur rappeler de voter. Ce contact semble relativement efficace et économique.
- Les campagnes médiatiques qui utilisent des messages d’électeurs engagés pour encourager les jeunes électeurs à voter peuvent aussi constituer un complément utile aux campagnes axées sur les jeunes. Selon le rapport d’une étude effectuée en Grande-Bretagne, l’objectif devrait être d’encourager ceux qui votent à devenir des « défenseurs du vote » (Johnson et Marshall 2004, p. 17)²⁰.

Cette approche rigoureuse des chercheurs américains dont l’objectif était de vérifier l’efficacité des méthodes de mobilisation des électeurs soulève des questions quant aux nouvelles orientations de la recherche au Canada. À l’heure actuelle, les chercheurs universitaires canadiens n’utilisent pas de concepts expérimentaux. Les efforts en ce sens pourraient être freinés par la difficulté d’accès au registre officiel des électeurs ayant voté ou non. Les trois stratégies suivantes pourraient contribuer à combler cette lacune de la recherche :

- Appliquer les enseignements tirés ailleurs à l’hypothèse que les détails pratiques de la mobilisation des électeurs ne sont fondamentalement pas différents au Canada, et ce, malgré les différences entre les systèmes politiques et la culture au Canada et aux États-Unis.
- Effectuer des recherches sur les initiatives de rayonnement auprès des électeurs existantes au Canada en portant une attention toute spéciale aux effets de la variation selon le temps et le lieu. Dans la majeure partie des cas, les concepts expérimentaux dans le cadre desquels les sujets sont répartis sans ordre particulier au groupe de traitement et au groupe de contrôle seraient exclus, mais pourraient inclure des expériences naturelles avec des traitements différents, mais sans distribution aléatoire. À titre d’exemple, prenons la recherche conçue pour observer les différences des taux de participation entre les étudiants qui ont fréquenté des écoles ayant participé au programme Vote étudiant ou non.
- Mener des études en utilisant des méthodes expérimentales conçues pour vérifier avec rigueur l’efficacité des différentes méthodes de mobilisation des électeurs. Ces méthodes peuvent plus facilement être appliquées aux nouvelles initiatives et aux initiatives non testées qu’aux programmes bien établis. Dans certains cas, la répartition sans ordre particulier aux conditions de traitement et de contrôle pourrait être appliquée aux électeurs individuels et dans d’autres cas aux régions géographiques (Arcenaux 2005). Par exemple, les sections de vote assujetties à une révision ciblée pourraient être réparties aléatoirement entre l’incitation

²⁰ Ce courant de pensée cadre avec les conclusions d’études récentes, dont celle de A. Zuckerman (dir.), *Social Logic of Politics*, Temple University Press, Philadelphie, 2005. L’auteur critique les hypothèses de comportement « atomistique » qui ignore l’importance de l’influence que peuvent exercer les réseaux personnels.

et la non-incitation à voter à l'occasion de la visite d'un recenseur à la maison. Aux États-Unis, des chercheurs ont également mené des expériences dans les écoles secondaires, répartissant aléatoirement les étudiants dans des groupes exposés aux différents traitements expérimentaux (Green et Gerber 2004, p. 92). Le maillon faible de cette approche est qu'elle exige que l'on attache de l'importance aux conditions contrôlées. Elle prône une évaluation rigoureuse plutôt que la mise en œuvre complète de programmes offrant un bon potentiel d'efficacité.

1.4 Sommaire

La présente analyse de la littérature sur la participation des jeunes a essentiellement porté sur les thèmes les plus pertinents des programmes de rayonnement auprès des jeunes électeurs. Cette section présente quelques conclusions d'ordre général.

D'abord, il importe de faire une distinction entre les abstentionnistes récurrents et les électeurs non assidus étant donné que les réactions aux initiatives de rayonnement ne sont pas les mêmes selon le groupe. Largement passée sous silence dans les recherches récentes, cette distinction devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie qui nous permettrait de mieux saisir la composition des jeunes Canadiens qui ne votent pas ainsi que les attitudes et les comportements associés à ces deux catégories.

La littérature sur la participation des jeunes électeurs reconnaît dans une large mesure l'importance de faire une distinction entre les effets du cycle de vie et les effets de la cohorte. D'ailleurs, des observations intéressantes ont à cet égard été formulées dans ces études. Toutefois, d'autres questions importantes restent à élucider, notamment la façon de conceptualiser le mieux possible ces effets et également l'existence d'interactions importantes entre la dynamique du cycle de vie et le comportement particulier de nouvelles cohortes. La notion voulant que les jeunes électeurs de la génération actuelle nécessitent un encouragement particulier à prendre l'habitude de voter est importante. Pour mieux comprendre ces processus, il faudrait mener d'autres recherches sur la dynamique de la socialisation politique en fin d'adolescence (lorsque les jeunes approchent ou atteignent l'âge légal de voter).

Il est également intéressant de considérer attentivement l'administration des élections et les initiatives de mobilisation ciblée. Ces éléments de rayonnement auprès des électeurs semblent assez bien réussir à encourager les électeurs non assidus à exercer leur droit de vote d'une façon systématique. En ce qui a trait aux programmes et aux politiques dans ce domaine, les méthodes d'évaluation les plus rigoureuses – les expériences sur le terrain – n'en sont encore qu'à leurs balbutiements et il reste encore beaucoup à découvrir concernant leurs effets sur la participation des électeurs. D'autres recherches, celles-là utilisant des modèles expérimentaux ou quasi expérimentaux, pourraient fournir des indications pratiques sur ce qui pourrait être fait pour inciter les électeurs à se rendre voter.

En ce qui concerne les stratégies de rayonnement auprès des électeurs dans différentes juridictions, ces notions générales – comme inculquer des habitudes de vote aux nouveaux électeurs, faciliter la participation des électeurs qui désirent voter et le caractère incertain des effets des différentes initiatives – cadrent bien avec les thèmes structurants. Parallèlement, on note d’importantes variations au niveau des efforts consacrés au rayonnement auprès des électeurs, de la mise en œuvre de vastes stratégies et de la mesure dans laquelle les organismes électoraux collaborent avec d’autres intervenants à la conception et à l’exécution des programmes de rayonnement.

2. Initiatives de rayonnement auprès des jeunes : ce qui se fait dans d'autres juridictions

2.1 Introduction

Après avoir passé en revue les points de vue de certains chercheurs du milieu universitaire sur le désengagement des jeunes électeurs, nous traiterons ici des stratégies de rayonnement mises en œuvre dans d'autres juridictions et en tirerons quelques enseignements.

Notre examen des pratiques de rayonnement auprès des jeunes électeurs appliquées ailleurs dans le monde a commencé avec une consultation des sites Web de divers organismes électoraux, incluant ceux du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, de la France et de l'Allemagne et, aux fins de comparaison, les provinces et les territoires du Canada (voir les annexes 1 et 2). En ce qui a trait aux États-Unis où l'administration électorale est largement décentralisée, d'autres documents ont dû être consultés – entre autres une récente analyse des pratiques de rayonnement utilisées dans 40 États américains. Cette analyse a été effectuée pour le compte de la National Association of Secretaries of State (NASS)²¹.

Des données ont également été recueillies sur les initiatives, surtout des provinces, qui ne figuraient pas nécessairement sur les sites Web des organismes électoraux (par exemple, les activités pour les jeunes électeurs parrainées par la Commission sur la démocratie législative du Nouveau-Brunswick). D'autres données, celles-là portant sur les États-Unis, ont été recueillies de la même manière. Cette activité, qui était davantage ponctuelle, ne peut être considérée comme un examen exhaustif d'autres initiatives.

Les programmes et les politiques repérés dans le cadre de l'examen préliminaire ont été colligés sous forme de tableaux et classés dans l'un ou l'autre des quatre grands éléments de rayonnement auprès des électeurs identifiés par Élections Canada. Ces éléments sont : information et éducation du public, sensibilisation et alliances, facilitation de l'accès au vote et, enfin, initiatives de recherche. Ces tableaux sont présentés dans l'annexe 1 (provinces et territoires du Canada) et dans l'annexe 2 (certains pays). Trois juridictions ont fait l'objet d'un examen plus approfondi parce qu'elles avaient adopté des stratégies relativement intensives, innovatrices ou performantes. Ces trois juridictions sont le Royaume-Uni, l'Australie et la Colombie-Britannique.

Mais avant de passer à la description de ces cas, quelques observations d'ordre général s'imposent :

- Les sites Web de la plupart des organismes électoraux des provinces canadiennes déplorent le faible taux de participation des jeunes électeurs, mais bon nombre n'ont pas jugé utile de consacrer une section à ce problème. Diverses initiatives visant à faire augmenter les taux de participation ont été mises en œuvre aux quatre coins du pays, mais celles-ci semblent davantage ponctuelles qu'à long terme. La Colombie-Britannique et le Québec semblent

²¹ Peut être consultée à www.stateofthevote.org/New%20Mill%20Survey%20Update.pdf.

avoir les programmes de rayonnement les plus dynamiques et les plus soutenus auprès des jeunes électeurs.

- Dans les juridictions étrangères considérées, ce sont le Royaume-Uni et des États américains qui ont les programmes de rayonnement auprès des jeunes électeurs les plus dynamiques. L’Australie et la Nouvelle-Zélande ont aussi des initiatives durables de rayonnement auprès des jeunes électeurs. Par ailleurs, aucune information sur ce genre d’initiative n’a été trouvée sur les sites Web des organismes électoraux de l’Allemagne et de la France.
- Dans tous les pays sauf aux États-Unis, les initiatives de rayonnement auprès des électeurs sont relativement centralisées. Aux États-Unis, la plupart des initiatives sont organisées au niveau de l’État. Par ailleurs, alors que les partenariats entre les organismes électoraux et d’autres intervenants existent dans toutes les juridictions, les organismes non gouvernementaux (ONG) américains ont souvent montré la voie en lançant les programmes. Au cours des dernières années, plusieurs États ont reconnu la valeur de ces efforts et administrent aujourd’hui en collaboration avec les ONG une variété de programmes dont l’objectif est de faire augmenter la participation des jeunes électeurs américains au processus électoral²².

2.2 Royaume-Uni

La baisse importante du taux de participation des jeunes électeurs qu’enregistre le Royaume-Uni depuis l’élection générale de 1997, et qui a été tout particulièrement marquée en 2001 et en 2005, a mis en lumière le problème du désengagement des jeunes électeurs dans ce pays. Des stratégies d’éducation des électeurs et de rayonnement ont été élaborées, lesquelles comprennent des programmes et des caractéristiques dignes de mention.

2.2.1 Initiatives de rayonnement auprès des électeurs

La première initiative de rayonnement a pris la forme d’un programme d’éducation civique dans les écoles britanniques en 2002 qui s’adressait aux jeunes de 16 ans et moins. Des programmes pilotes ont également été validés auprès des étudiants en éducation et en formation de 16 à 19 ans²³. Toutefois, malgré tout l’optimisme que suscitait ce programme, une évaluation récente a révélé que ses retombées ont été décevantes à différents égards, plus particulièrement au niveau de l’initiation à la politique – soit la connaissance qu’ont les étudiants des institutions et des processus démocratiques (Cleaver *et al.* 2005, 17)²⁴. Selon Beccy Earnshaw, gestionnaire des initiatives de rayonnement à la Commission électorale du Royaume-Uni, cette tendance peut s’expliquer par le fait qu’un grand nombre d’enseignants connaissent mal la matière enseignée dans les programmes d’éducation civique, ce qui mine la qualité de leur enseignement²⁵. La

²² Le volume d’information sur les États américains étant considérable, ces initiatives n’ont pas été résumées dans l’annexe 2. Vous trouverez toutefois l’information dans le sommaire produit récemment par la NASS et auquel il est fait référence dans la note 21.

²³ Vous trouverez de l’information sur ces programmes sur le site Web du Department for Education and Skills à www.dfes.gov.uk/citizenship.

²⁴ Le Department for Education and Skills a chargé la National Foundation for Educational Research d’effectuer une recherche sur ses programmes d’éducation civique. Voir le site www.nfer.ac.uk/research-areas/citizenship/.

²⁵ Entrevue téléphonique avec Beccy Earnshaw, gestionnaire des initiatives de rayonnement, Commission électorale, 3 février 2006.

commission envisage donc d'offrir un programme de formation à l'intention des enseignants afin d'améliorer cette composante fondamentale du programme d'éducation civique.

La Commission électorale a également œuvré sur d'autres plans. En collaboration avec la Hansard Society, elle parraine la tenue d'élections simulées dans les écoles britanniques organisées en même temps que les élections générales. La Hansard Society collabore à l'organisation d'élections simulées depuis les années 1950, mais le taux de participation a considérablement augmenté au cours des dernières années, en partie grâce au nouveau programme d'éducation civique. Lors de l'élection de 2005, plus de 2 100 écoles et environ 800 000 étudiants y ont participé²⁶. À la différence du programme canadien, le programme britannique fait voter les étudiants pour des candidats qui se portent « candidats » sous la bannière d'un parti politique plutôt que pour les candidats qui se présentent réellement dans leur circonscription.

Toujours dans le cadre de la stratégie générale visant à faire des jeunes des électeurs assidus, la commission envisage d'accroître la fréquence des élections simulées en les organisant chaque automne en même temps que les élections du conseil étudiant dans des écoles. Ainsi, en plus d'offrir aux étudiants l'occasion de participer plus fréquemment à des élections nationales simulées, la tenue de l'élection du conseil étudiant, qui n'est pas toujours prise au sérieux par l'ensemble des étudiants, devrait éventuellement être considérée comme un exercice démocratique valable²⁷.

La commission a aussi été particulièrement active au niveau des campagnes de publicité. Ici encore, la commission a misé sur une présence régulière dans les médias plutôt que ponctuelle durant la période électorale. Ainsi, les campagnes médiatiques de 2001 et de 2002, dont l'objectif était d'encourager les jeunes à s'inscrire sur la liste électorale et à exercer leur droit de vote, n'étaient pas jumelées à un scrutin précis.

Les messages communiqués entre autres dans ces deux campagnes portaient d'une notion qui ressort souvent des recherches de la commission : les jeunes du Royaume-Uni *s'intéressent* aux enjeux politiques, mais ne les associent pas à la politique électorale et au choix parmi des partis politiques. Par le truchement des campagnes publicitaires, la commission a tenté de faire comprendre aux jeunes qu'il est important d'exercer son droit de vote. À l'aide de slogans comme « Votes are Power », le site Web de la commission « présente l'exercice du droit de vote comme un outil d'expression puissant²⁸ ». Le plus récent slogan « If you don't do politics, there's not much you do do » semble adopter un ton réprobateur alors que le but recherché est en fait de « rendre la politique plus personnelle » – autrement dit, à mettre l'accent sur le fait que la politique s'intéresse aux questions concrètes de la vie courante, des questions qui comptent énormément pour les jeunes²⁹.

²⁶ Voir le site www.hansardsociety.org.uk/node/view/354.

²⁷ Entrevue téléphonique avec Beccy Earnshaw, 3 février 2006.

²⁸ Voir www.electoralcommission.org.uk/media-centre/votesarepower.cfm. Le message ressemble au slogan qu'Élections Canada a utilisé pour les deux dernières élections générales : « Pourquoi se taire quand tout le monde écoute? »

²⁹ Becky Lloyd, gestionnaire de campagne, Commission électorale, « If you don't do politics... », *the register*, numéro 4, avril 2004. Disponible à www.electoralcommission.org.uk/templates/search/document.cfm/10577.

Les partenariats constituent un autre volet important de la stratégie de rayonnement du Royaume-Uni. De nombreux organismes ont été réunis en partenariat sous le Youth Voting Network constitué par la commission³⁰. Le site Web de la commission constitue un autre élément important. Le site principal peut paraître abondant en information pour le visiteur occasionnel, mais il est hautement instructif. Un site Web distinct, conçu expressément pour les électeurs, a été créé pour fournir l'information sur la façon de voter et sur l'emplacement géographique des bureaux de scrutin³¹.

D'autres initiatives de rayonnement auprès des électeurs ont leur attrait même si elles ne s'adressent pas toujours exclusivement au jeune électorat. Par exemple, des programmes visant à sensibiliser le public en général aux processus électoraux et à l'importance d'exercer son droit de vote ont été financés par le truchement du New Initiatives Fund³². Nombre de ces projets s'adressaient spécifiquement aux jeunes. Dans son rapport d'évaluation du New Initiatives Fund, le gestionnaire des initiatives de rayonnement de la commission a mentionné que le fonds a le mérite de joindre de nouveaux auditoires plutôt que de générer de nouvelles méthodes de rayonnement.

La commission se prépare à remplacer ce programme par des projets semblables menés à titre de partenariats plus vastes et plus viables à long terme et dans lesquels elle participera plus directement. La valeur des partenaires capables de travailler avec efficacité dans différentes communautés sera encore reconnue et fera même partie intégrante des nouvelles initiatives³³.

L'efficacité des nouvelles méthodes est vérifiée au moyen de projets pilotes, et ce, plus particulièrement au cours des élections locales³⁴. Par exemple, ces projets pilotes ont été utilisés pour valider différents modes de vote, dont le vote postal et le vote électronique. Selon les résultats, le vote postal a semblé susciter un plus haut taux de participation et a fait l'objet d'une plus vaste offensive publicitaire comme option de vote à l'élection générale de 2005. Même si cette façon de voter a été plus populaire que jamais auparavant, son effet sur le taux de participation aux élections a été décevant étant donné qu'il semble avoir été utilisé comme une solution de rechange par des personnes qui auraient quand même voté³⁵.

³⁰ Voir le site www.electoralcommission.org.uk/about-us/relatedwork.cfm.

³¹ L'adresse du site Web est www.aboutmyvote.co.uk.

³² Vous trouverez un document d'information à l'intention des demandeurs éventuels à www.electoralcommission.gov.uk/files/dms/ApplicantsInfo_9717-7911_E_N_S_W_.pdf.

³³ Entrevue téléphonique avec Beccy Earnshaw, 3 février 2006.

³⁴ Vous pouvez télécharger un feuillet présentant un sommaire de ces initiatives sur le site www.electoralcommission.org.uk/templates/search/document.cfm/6139.

³⁵ Commission électorale, « Election 2005: Turnout: How many, who and why? », octobre 2005, p. 40-47, disponible sous la rubrique Publications du site Web de la commission à www.electoralcommission.org.uk/about-us/2005researchreport.cfm.

L'inscription des électeurs est aussi devenue un élément central. Grâce aux changements qu'elle a proposés, la commission cherchait à établir un équilibre entre la facilité d'inscription et la sécurité, la sécurité étant l'un des éléments du vote postal largement discutés dans les médias durant la campagne électorale de 2005³⁶. C'est principalement pour des motifs de sécurité que la commission a recommandé d'abandonner la pratique d'inscription annuelle des ménages pour la remplacer par l'inscription individuelle au registre des électeurs. (Cette méthode est plus sécuritaire parce que chaque électeur doit signer pour s'inscrire au registre.)

Toutefois, le nouveau *Electoral Administration Bill*³⁷, en lecture au Parlement, prévoit encore l'inscription des ménages. Le gouvernement dit craindre que les taux d'inscription à la liste électorale chutent s'il met fin au recensement des ménages. La Commission électorale tente d'apaiser cette préoccupation en proposant des méthodes pour faciliter l'inscription, du genre de celles appliquées au Canada. Elle a proposé de partager des données avec d'autres organismes gouvernementaux et d'envoyer une trousse d'inscription aux nouveaux électeurs à leur 18^e anniversaire de naissance.

L'organisation d'élections annuelles simulées dans les écoles secondaires est envisagée comme un autre moyen important pour inscrire les jeunes électeurs – une telle approche est possible du fait qu'un électeur peut s'inscrire sur la liste électorale dès l'âge de 16 ans³⁸.

2.2.2 Enseignements tirés

Un fait important se dégage de ces activités de rayonnement : le taux de participation des jeunes électeurs de 18 à 24 ans, évalué à 39 % pour l'élection de 2001, n'a pratiquement pas bougé à l'élection générale de 2005 (37 %). Aucun effet visible n'ayant été relevé, il est pour l'instant difficile d'isoler les éléments de la stratégie du Royaume-Uni qui sont les plus efficaces. Toutefois, des enseignements importants concernant les initiatives de rayonnement auprès des jeunes électeurs peuvent être tirés de l'expérience britannique.

Le premier enseignement est l'influence importante de l'environnement politique dans son ensemble. Dans des rapports publiés récemment, la Commission électorale a ouvertement souligné le rôle que doivent jouer les partis politiques ainsi que les médias pour amener les électeurs à exercer leur droit de vote. Son analyse du faible taux de participation à l'élection de 2005 met l'accent sur le fait que la lutte entre les partis n'était pas serrée, l'inégalité des efforts de mobilisation des partis³⁹ ainsi que la couverture de presse de la campagne qui a été assez

³⁶ Les propositions de la commission sont formulées dans deux rapports : « The Electoral Registration Process: Report and Recommendations », mai 2003, disponible à www.electoralcommission.gov.uk/templates/search/document.cfm/7973 et « Securing the Vote: Report and Recommendations », mai 2005, disponible à www.electoralcommission.gov.uk/templates/search/document.cfm/12944.

³⁷ Vous trouverez une description et d'autres liens sur le site Web de la commission à www.electoralcommission.org.uk/elections/eladbill.cfm.

³⁸ Entrevue téléphonique avec Beccy Earnshaw, 3 février 2006.

³⁹ Selon la commission, en 2005, les électeurs de circonscriptions « marginales » étaient cinq fois plus susceptibles de recevoir un appel téléphonique que les électeurs des circonscriptions « sûres ». Voir « Election 2005: Turnout », p. 34.

terne⁴⁰. Ces influences échappent au contrôle des autorités électorales, mais la commission estime avoir un rôle à jouer dans l'engagement du débat sur les mesures qui devraient être prises pour encourager les partis politiques et les médias à jouer un rôle plus positif. La commission envisage d'organiser des activités sur ce thème⁴¹.

Le deuxième enseignement est que le problème de désengagement des jeunes soit profondément ancré et qu'il n'existe pour celui-ci aucune solution immédiate. Devant un tel constat, l'engagement des jeunes est devenu une priorité permanente – mettant à contribution les campagnes médiatiques intermittentes et le nouveau plan d'élections simulées annuelles dans les écoles secondaires – plutôt que de redoubler d'efforts durant les campagnes électorales. L'établissement à 16 ans de l'âge d'inscription sur la liste électorale donne la possibilité d'inscrire les nouveaux électeurs sur une plus grande période de temps que la simple période électorale.

Enfin, le programme de recherche de la commission est impressionnant. En plus de produire un nombre important de rapport d'études de recherche (dont un sommaire est présenté dans Johnson et Marshall 2004), la commission met en œuvre des projets pilotes – au cours des élections locales et par le truchement du New Initiatives Fund. Ces projets se révèlent importants parce qu'ils encouragent l'innovation et l'expérimentation en situations réelles et permettent une meilleure évaluation de l'incidence des nouvelles initiatives.

2.3 Australie

Même si les électeurs australiens sont légalement tenus de s'inscrire sur la liste électorale et d'exercer leur droit de vote, les taux d'inscription des jeunes électeurs sont considérablement moins élevés (environ 81 %) que ceux de leurs aînés (environ 96 %)⁴². Selon les résultats d'un sondage mené récemment auprès de jeunes Australiens de 16 et 17 ans, seulement 50 % de ces jeunes auraient exercé leur droit de vote à l'âge de 18 ans dans un contexte où la loi ne les obligerait pas à voter (Print, Saha et Edwards 2004, p. 8-9). Le sondage a également révélé un certain niveau de désabusement vis-à-vis les partis politiques et le processus politique, plus particulièrement dans le cas des jeunes citoyens (Vromen 2003). On comprendra donc que, pour diverses raisons, le désengagement politique des jeunes Australiens soit fort préoccupant.

⁴⁰ Outre l'analyse générale présentée dans « Election 2005: Engaging the Public in Great Britain, December 2005 », la commission traite du rôle des partis et des médias. Cette publication est disponible à www.electoralcommission.org.uk/templates/search/document.cfm/14157.

⁴¹ Entrevue téléphonique avec Beccy Earnshaw, 3 février 2006.

⁴² L'amende pour défaut de se conformer est de 20 \$ si elle n'est pas contestée devant un tribunal et de 50 \$ si elle est contestée et que le contrevenant est débouté. Les contrevenants sont plus susceptibles d'être démasqués s'ils sont inscrits sur la liste électorale et ne votent pas que s'ils ne sont pas inscrits. Les données sur les taux d'inscription sont tirées du rapport annuel de la Commission électorale 2004-2005. Ce rapport est disponible à www.aec.gov.au/_content/what/publications/annual_report/2005/output1_1_1.htm.

2.3.1 Initiatives de rayonnement auprès des électeurs

Des programmes d'éducation ont été mis en place pour aider à intéresser les jeunes électeurs à exercer d'une façon assidue leur droit de vote. En 1997, le ministère fédéral de l'Éducation, des sciences et de la formation de l'Australie⁴³ a mis en œuvre un programme d'éducation civique intitulé *Discovering Democracy*. Les États s'occupent des détails du programme tandis que le fédéral s'occupe des ressources pédagogiques. Par ailleurs, le gouvernement fédéral et les gouvernements des États ont adopté en 1999 des normes nationales dans ce domaine et ont effectué en 2004 une première évaluation nationale de la performance des étudiants⁴⁴.

Le ministère fédéral de l'Éducation organise aussi d'autres activités en complément aux programmes d'éducation civique. Chaque automne, il parraine la *Celebrating Democracy Week* et accorde aussi des subventions aux écoles du pays pour l'organisation de différentes activités à caractère civique. Depuis 1996, le ministère tient chaque année la *National Schools Constitutional Convention*, un parlement fictif qui réunit des étudiants des quatre coins du pays. Enfin, en mai 2005, il a organisé le *National Civics and Citizenship Forum*, une activité de deux jours à laquelle ont participé des enseignants et des intervenants intéressés⁴⁵.

Quant à la Commission électorale de l'Australie, elle joue un rôle important au niveau de l'éducation civique en fournissant les ressources pédagogiques et les programmes portant sur les processus électoraux. Au nombre des contributions de la Commission électorale⁴⁶, citons les suivantes :

- La production de ressources pédagogiques, telles des publications et des vidéos à l'intention des étudiants des différents groupes d'âge, ainsi que des apprenants adultes⁴⁷.
- L'affectation à temps plein d'un préposé à la formation des enseignants en éducation électorale. La commission offre des séances de formation à l'intention des enseignants et des étudiants au baccalauréat en éducation dans les universités australiennes.
- La gestion de centres d'éducation électorale dans quatre villes du pays⁴⁸. Ces centres offrent des expériences d'apprentissage en organisation d'élections. Des groupes d'écoliers, généralement âgés de 10 à 12 ans, sont les principaux utilisateurs de ces centres, qui accueillent environ 100 000 jeunes par année.

⁴³ On trouvera l'historique du débat qui a débouché sur l'adoption de ce programme dans un document de travail non daté et signé par Murray Print et Mary Gray, « *Civics and Citizenship Education: An Australian Perspective* », disponible à www.abc.net.au/civics/democracy/ccanded.htm.

⁴⁴ Une vue d'ensemble de cette évaluation est présentée à ces initiatives à www.civicsandcitizenship.edu.au/cce/default.asp?id=8985.

⁴⁵ Vous trouverez les liens pertinents à ces initiatives à www.civicsandcitizenship.edu.au/cce/default.asp?id=9193.

⁴⁶ L'information sur les programmes de la commission est tirée de documents affichés sur son site Web et d'une entrevue téléphonique avec Shauna Williamson (directrice, Programmes de sensibilisation du public) et avec Phil Diak (directeur, Communications et relations avec les médias), 8 février 2006.

⁴⁷ Voir le site www.aec.gov.au/_content/how/education/resources/index.htm#teacher_resources.

⁴⁸ Le centre de Perth est dirigé conjointement avec la Western Australian Electoral Commission.

- L'ouverture de bureaux de scrutin dans les 150 circonscriptions du pays. Chaque bureau compte trois employés à temps plein. Les directeurs du scrutin affectés à ces bureaux donnent des séances d'information dans les écoles et aux groupes de la collectivité. La structure de ces séances et le matériel pédagogique étaient jusqu'à récemment de qualité inégale, mais la commission les a révisés de manière à corriger le tir et à améliorer la qualité et l'uniformité de l'information communiquée. Il ne reste qu'à adapter cette présentation aux différents auditoires.
- L'organisation d'élections simulées ou d'élections du conseil étudiant avec la collaboration des directeurs du scrutin. Les demandes pour ce genre de service sont effectivement moins fréquentes (« quelques centaines par année⁴⁹ »). Durant la période d'élections fédérales ou d'élections dans un État, il n'y a pas de programme général d'élection simulée dans les écoles en Australie.

La Commission électorale de l'Australie organise aussi des activités visant à encourager les électeurs à participer aux élections. En ce qui concerne les jeunes, l'objectif principal consiste à atteindre des taux plus élevés d'inscription sur la liste électorale. Étant donné que toute personne peut s'inscrire sur la liste électorale dès l'âge de 17 ans, la commission cherche à joindre des étudiants du niveau secondaire de deuxième cycle. Lorsqu'ils se rendent dans les écoles, les directeurs du scrutin distribuent de l'information sur les procédures d'inscription. La commission envisage d'intégrer une campagne d'inscription dans les activités qu'elle organise dans les écoles secondaires à l'occasion de la Celebrating Democracy Week.

Dans un même ordre d'idées, la Commission électorale tente de joindre les étudiants du niveau postsecondaire en aménageant des kiosques au cours de leur semaine d'accueil. La commission distribue de l'information sur les processus électoraux et sur l'inscription des jeunes électeurs tout en offrant un service de vérification en ligne du statut d'inscription et le téléchargement des formulaires d'inscription (les formulaires remplis doivent toutefois être retournés par la poste). Pour l'instant, la commission ne planifie pas adopter une procédure d'inscription totalement électronique.

De plus, au début de chaque période électorale, la commission mène une campagne de publicité éclair pour rappeler aux électeurs de vérifier dans le délai établi (une semaine après la délivrance du bref d'élection) si leur nom figure bien sur la liste électorale. Aux appels généraux s'ajoutent des messages s'adressant spécifiquement aux jeunes électeurs et aux personnes qui ont déménagé récemment. Le projet de loi actuellement soumis à l'examen du Parlement réduirait le délai d'inscription à seulement trois jours après le déclenchement de l'élection. Ce changement aura pour effet d'accentuer la pression exercée sur la commission (et sur les citoyens) qui devra amener les électeurs à s'inscrire avant qu'ils soient appelés aux urnes.

⁴⁹ Entrevue téléphonique avec Shauna Williamson, 8 février 2006.

Pour faire la promotion de la participation au processus électoral, la Commission électorale utilise du matériel pédagogique et publicitaire qui véhicule l'idée que l'exercice du droit de vote est important. Sur la page couverture du *Australian Democracy Magazine* (un magazine pour les étudiants du niveau secondaire et les apprenants adultes), on pouvait lire « Influez sur l'avenir de votre pays [traduction libre] »⁵⁰. De plus, sur une affiche invitant les jeunes à s'inscrire sur la liste électorale, on lisait « Inscrivez-vous, votre vote compte [traduction libre] » et « C'est votre avenir, participez [traduction libre] »⁵¹. L'affiche rappelait également que la loi oblige les électeurs à s'inscrire sur la liste électorale et à exercer leur droit de vote quoique la commission préfère habituellement brandir « la carotte plutôt que le bâton »⁵².

En Australie, les partenariats ne sont pas aussi largement utilisés que dans d'autres juridictions pour sensibiliser les jeunes électeurs. Exceptionnellement, dans le cadre d'une initiative, la Commission électorale a profité de concerts rock organisés par la station de radio Triple J pour faire la promotion de la participation et de l'inscription sur la liste électorale.

Afin de mesurer l'efficacité de ses efforts et de trouver de nouvelles formules d'initiatives, la Commission électorale a récemment entrepris un programme de recherche sur les jeunes électeurs en collaboration avec des universitaires. Ce projet, d'une durée de quatre ans et intitulé Youth Electoral Study, s'adressera d'une façon toute particulière aux étudiants du secondaire. Il prendra la forme d'une recherche qualitative auprès d'un groupe cible ainsi que des sondages de grande envergure et, dans les deux cas, comprendra une recherche longitudinale. Des groupes de discussion avec les étudiants ont été organisés dans des écoles des quatre coins du pays. Dans quelques années, ces mêmes groupes seront invités à poursuivre la discussion. L'enquête transversale d'envergure nationale menée en 2004 devait être suivie par une autre en 2006. Cette recherche portera essentiellement sur les processus de socialisation politique – plus particulièrement sur les liens entre une « attitude positive face à l'exercice du droit de vote, la famille, l'école et les autres variables sociales et psychologiques » (Print, Saha et Edwards 2004, 3). Jusqu'ici, trois rapports présentant des conclusions préliminaires ont été publiés dans la foulée de cette recherche⁵³.

2.3.2 Enseignements tirés

Tout comme au Royaume-Uni, les efforts visant à encourager l'engagement électoral chez les jeunes Australiens en sont encore à leurs débuts. Par conséquent, on ne peut affirmer d'une façon claire et probante quelles stratégies d'éducation et de rayonnement auprès des électeurs donnent les meilleurs résultats. Cependant, certains enseignements utiles peuvent être dégagés, dont le rôle important que peuvent jouer les organismes électoraux en matière d'éducation civique. Alors que ce sont les ministères de l'Éducation qui battent la marche, la Commission électorale contribue dans une très large mesure à renseigner les jeunes citoyens sur les processus électoraux.

⁵⁰ Voir le site www.aec.gov.au/_content/How/education/resources/democracy_magazine.pdf.

⁵¹ Disponible sur le site www.aec.gov.au/_content/How/education/resources/youth_poster.pdf.

⁵² Entrevue téléphonique avec Phil Diak, 8 février 2006.

⁵³ Ces rapports sont affichés sur le site Web de la commission (www.aec.gov.au/_content/What/publications/) sous la rubrique Publications.

L'expérience australienne se distingue des autres par les efforts appréciables déployés pour amener les nouveaux électeurs à s'inscrire à l'avance (mesure facilitée par le « préenregistrement » obligatoire à l'âge de 17 ans et les règles d'inscription post-bref strictes). Enfin, le modèle de recherche de la Youth Electoral Study – notamment sa composante longitudinale – devrait jeter un meilleur éclairage sur les processus de socialisation politique et d'engagement des électeurs.

2.4 Colombie-Britannique

À l'instar d'autres provinces du Canada, la Colombie-Britannique s'est attaquée au problème du faible taux de participation des jeunes électeurs. Pour l'élection provinciale de 2001, Elections BC a évalué à 28 % le taux de participation des électeurs de 18 à 24 ans. Ce taux prend en compte tous les électeurs admissibles à voter à cette élection plutôt que seulement les électeurs inscrits. À l'élection provinciale de 2005, le taux de participation des électeurs de ce groupe d'âge était encore faible même s'il était passé à 35 % (une augmentation de 25 % par rapport à 2001).

2.4.1 Initiatives de rayonnement auprès des électeurs

Dans le domaine de l'engagement des jeunes électeurs, Elections BC se distingue par la précision de ses estimations de la participation des électeurs. BC Stats fournit des données, ventilées par groupe d'âge, sur la population admissible à voter et Elections BC extrait de l'information des listes électorales concernant leur participation au scrutin et l'ajoute dans la base de données. Il devient ainsi possible de calculer avec précision le nombre d'électeurs par groupes d'âge ainsi que les taux de participation⁵⁴.

Par contre, les effets des initiatives de rayonnement auprès des jeunes ne peuvent être évalués avec autant de précision en raison des facteurs confusionnels importants d'une élection à une autre. (Par exemple, l'élection de 2005, qui incluait un référendum sur l'adoption d'un nouveau régime électoral, était beaucoup plus serrée que celle de 2001 : les deux facteurs peuvent donc avoir contribué à une augmentation du taux de participation des jeunes électeurs.) Toutefois, la méthode de collecte des données d'Elections BC pourrait permettre d'établir des estimations plus fiables de l'effet des initiatives de rayonnement auprès des jeunes électeurs que ceux des juridictions qui utilisent les estimations de la participation par groupes d'âge établis à partir des résultats des sondages.

L'éducation est l'un des domaines où Elections BC a concentré ses efforts de sensibilisation. Deux trousseaux éducatifs ont été préparés, une pour les élèves de la 5^e année et une autre pour ceux de la 11^e année. Ces trousseaux ont été conçus aux fins du programme d'éducation civique. Selon Jennifer Porayko, gestionnaire des communications à Elections BC, les enseignants ont beaucoup apprécié ce matériel qu'ils utilisent pour bien renseigner leurs élèves sur les processus

⁵⁴ Il s'ensuit qu'Elections BC peut calculer avec précision l'incidence des abstentionnistes récurrents et des électeurs non assidus selon leur groupe d'âge et également pour la population dans son ensemble. À cette fin, Elections BC collige l'information sur l'historique de vote de tous les électeurs inscrits. Ces calculs ne sont utiles que si les taux d'inscription sont raisonnablement élevés, ce qui n'est actuellement pas le cas.

électorales, un sujet qu'eux-mêmes ne maîtrisent pas toujours bien⁵⁵. Elections BC a également organisé des élections simulées durant l'élection provinciale de 2005, et ce, dans le cadre du projet Vote étudiant. Cette initiative ayant connu un franc succès (66 000 étudiants y ont participé), Elections BC se propose de renouveler l'expérience aux prochaines élections.

Elections BC tente également de faciliter le processus d'inscription sur la liste électorale. Les taux de mobilité résidentielle étant élevés, la Colombie-Britannique doit garder à jour sa base de données sur les électeurs admissibles à voter. Selon les données d'Elections BC, le taux d'inscription de l'ensemble des électeurs admissibles à voter a été de 78 % en 2001 et de seulement 38 % pour les électeurs de moins de 25 ans⁵⁶.

Les changements apportés à la loi ont toutefois préparé le terrain à des augmentations importantes des taux d'inscription. Depuis qu'elle n'utilise les données sur les électeurs que pour la préparation des listes électorales, la province peut partager ses données avec le Registre national des électeurs. De même, l'élimination de l'obligation d'apposer sa signature au moment de l'inscription sur la liste électorale a permis à la Colombie-Britannique d'instaurer en septembre 2004 l'inscription en ligne. À la différence des autres juridictions où le formulaire d'inscription peut seulement être téléchargé, le système de la Colombie-Britannique permet l'inscription en ligne. Ainsi, entre septembre 2004 et mars 2005, 110 000 inscriptions en ligne ont été remplies⁵⁷.

Ces changements importants ont été suivis par une mobilisation concertée des efforts d'inscription qui a duré jusqu'à l'élection de mai 2005. Le travail a commencé en février 2005 avec l'envoi par la poste d'information sur l'inscription à tous les ménages de la province, ainsi qu'à certains groupes ciblés (personnes vivant dans un centre de soins de santé de longue durée et les sans-abri) dans le cadre des initiatives de rayonnement. Les bureaux de circonscription ayant été mis sur pied relativement tôt, les membres du personnel électoral ont pu se rendre dans les écoles secondaires et dans les universités pour y inviter les étudiants à s'inscrire sur la liste électorale.

Ces efforts ont permis de faire augmenter substantiellement le taux d'inscription sur la liste électorale – qui est passé de 71 % à 90 % entre 2003-2004 et 2004-2005. En ce qui concerne les électeurs de 18 à 24 ans, le taux d'inscription a considérablement augmenté, passant de 21 % à 43 % pendant la même période. Pour l'élection de 2001, un point de comparaison plus approprié, le taux d'inscription des 18 à 24 ans était de 38 %, ce qui nous permet de conclure que l'incidence des efforts a été moins importante. Quant au taux d'exactitude des données sur les adresses des électeurs, celui-ci a légèrement reculé, passant de 74 à 72 %⁵⁸.

⁵⁵ Entrevue téléphonique avec Jennifer Porayko, gestionnaire des communications, Elections BC, 8 février 2006.

⁵⁶ Visitez le site www.elections.bc.ca/eac/2001VPStats_Summary.pdf.

⁵⁷ Elections BC, *Annual Report 2004/2005*, p. 5-6.

⁵⁸ Elections BC, p. 12 et 16.

Pour faciliter l'inscription des électeurs, Elections BC a recommandé de permettre aux jeunes de 16 ans de s'inscrire sur la liste électorale (sans toutefois leur permettre de voter à cet âge). Ainsi, les programmes d'inscription pourraient être menés dans les écoles secondaires⁵⁹. Même si cette recommandation est restée lettre morte, Elections BC continue de l'appuyer⁶⁰, car on considère qu'elle permettrait, jumelée à l'inscription en ligne, de faire augmenter sensiblement le taux d'inscription des nouveaux électeurs. L'incidence pourrait être encore plus grande si des élections simulées étaient organisées dans les écoles secondaires de la province.

Elections BC a également embauché un agent de liaison auprès des jeunes. Entre septembre 2004 et l'élection de mai 2005, cet agent a tenté de joindre les jeunes électeurs de la province en assistant à différentes activités. Il y a entre autres tenu un kiosque d'information sur le processus électoral et forgé des contacts avec des organisations de jeunes de la province dans le but qu'elles contribuent elles aussi à l'exercice du droit de vote auprès des jeunes.

En ce qui concerne les communications avec les médias, Elections BC a, dans une campagne publicitaire, adopté une approche différente de celles des autres juridictions. Elections BC a fait préparer des annonces présentant des témoignages émouvants de nouveaux immigrants ainsi que des images d'un jour d'élection en Irak et transmettant le message que le droit de vote est un droit précieux auquel il ne faut pas renoncer. L'appel au devoir civique est très différent de l'approche utilisée dans les autres juridictions où les jeunes sont essentiellement invités à voter pour « exercer leur influence » ou pour contribuer « à faire changer les choses ».

En 2005, différents éléments de la stratégie de rayonnement d'Elections BC peuvent plus facilement être mis en œuvre maintenant que les élections sont convoquées à date fixe. Par exemple, Elections BC a pu recruter à l'avance du personnel (dont des agents de liaison auprès des jeunes) et le former. Il a également profité de délais raisonnables pour préparer son matériel de communication et d'éducation et, au cours des trois derniers mois précédant l'élection (une période relativement longue), a maximisé ses efforts pour convaincre les jeunes de s'inscrire sur la liste électorale.

2.4.2 Enseignements tirés

Plusieurs éléments de l'expérience de la Colombie-Britannique sont dignes de mention. D'abord, le taux de participation des jeunes a augmenté aux élections de 2005, quoique la cause de cette augmentation n'ait pas encore été identifiée avec certitude. L'avènement de l'inscription en ligne, une première en Amérique du Nord, est assurément un événement important, même si l'incidence de cette mesure auprès des jeunes électeurs a été jusqu'ici assez modeste – le taux d'inscription n'était que de 43 % en 2005 – cette formule offre néanmoins un très grand potentiel pour les prochaines années. Enfin, en tenant les élections à date fixe, une autre mesure qui caractérise cette juridiction, Elections BC a contribué à rendre beaucoup plus efficace le travail de promotion de l'inscription sur la liste électorale et l'exercice du droit de vote⁶¹.

⁵⁹ Elections BC, « Report of the Chief Electoral Officer: 37th Provincial General Election May 16, 2001 », p. 14, disponible à www.elections.bc.ca/elections/ceofin2001.pdf.

⁶⁰ Entrevue téléphonique avec Jennifer Porayko, 8 février 2006.

⁶¹ Entrevue téléphonique avec Jennifer Porayko, 8 février 2006.

3. Pratiques exemplaires et recommandations

Il est assez difficile d'établir une grille des pratiques exemplaires à partir de notre analyse des stratégies de rayonnement auprès des électeurs d'autres juridictions. Dans tous les cas, les initiatives visant à encourager les jeunes électeurs à exercer leur droit de vote sont relativement récentes et leurs résultats ont été à tout le moins modestes. L'introduction simultanée de différentes initiatives et les facteurs de confusion (dont le plus important est la variation du degré de compétition d'une élection par rapport à une autre) ont compliqué l'évaluation de ces résultats. Si le critère le plus important des pratiques exemplaires de rayonnement auprès des électeurs est l'efficacité démontrée au niveau de la stimulation du taux de participation, il n'est alors pas possible de tirer des conclusions définitives.

Cela dit, la présente analyse et les constatations tirées de la littérature traitant de la participation des électeurs attirent notre attention sur certaines initiatives portant fruit à long terme et nous permettent d'en tirer des lignes directrices générales en ce qui a trait aux pratiques exemplaires.

D'abord, les efforts de rayonnement se doivent d'être attentifs à l'équilibre relatif des abstentionnistes récurrents et des électeurs non assidus dans notre population ciblée. Un grand nombre de jeunes Canadiens étant des abstentionnistes récurrents, il peut être opportun de tenter d'inculquer l'habitude de voter aux nouvelles cohortes d'électeurs. Par ailleurs, le nombre d'électeurs non assidus est également important et ceux-ci sont susceptibles d'être touchés par des initiatives de rayonnement plus modestes dont l'objectif principal est de leur faciliter le vote.

Pour ce qui est des nouvelles cohortes d'électeurs, l'éducation civique constitue un outil intéressant pour surmonter certains obstacles à la participation des jeunes électeurs dont, plus particulièrement, le manque de connaissances et le manque d'intérêt pour la politique. D'une façon naturelle, les ministères de l'éducation prennent l'initiative des efforts d'élaboration et de mise en œuvre des programmes alors que les organismes électoraux assurent un soutien important en envoyant dans les écoles des ressources pédagogiques et en y organisant des séances de formation. De l'avis général, il s'agit d'initiatives très intéressantes qui viennent compléter le travail des enseignants.

Les élections simulées sont également considérées comme des activités scolaires importantes en ce sens qu'elles constituent un excellent moyen de familiariser les jeunes à l'exercice du droit de vote. La pratique (ou l'intention) dans les autres juridictions de parrainer des activités scolaires semblables sur une base plus régulière – qu'il s'agisse d'élections simulées annuelles ou une journée ou semaine de la démocratie. Certaines juridictions participent également à la tenue des élections du conseil étudiant pour en faire un meilleur exercice d'apprentissage démocratique quoiqu'aucun résultat probant n'a encore été obtenu à ce niveau.

L'autre priorité qui a retenu l'attention des différentes juridictions est la maximisation des taux d'inscription des électeurs sur la liste électorale. Le programme d'inscription en ligne de la Colombie-Britannique a connu énormément de succès et justifie un examen attentif, car il pourrait être également mis en œuvre dans d'autres juridictions. L'Australie et le Royaume-Uni peuvent profiter d'une préinscription sur la liste électorale avant l'âge légal de voter dans un effort pour intéresser les nouveaux électeurs, une mesure qu'envisage adopter Elections BC. Le raisonnement est que la diminution de l'âge d'inscription permet aux organismes électoraux d'axer leurs campagnes sur les jeunes de niveau secondaire – un auditoire plus captif que les jeunes de niveau postsecondaire ou que les jeunes travailleurs.

Les partenariats avec des organisations compétentes sont aussi considérés comme importants étant donné qu'ils permettent aux organismes électoraux d'élargir leur champ d'action et d'améliorer leur crédibilité auprès des jeunes. On pourrait, par exemple, faire des alliances avec des électeurs convaincus – des personnes qui pourraient faire valoir les avantages d'aller voter, mais cette stratégie n'a pas encore été mise à l'essai ni vérifiée dans les juridictions considérées. Une telle stratégie permettrait de multiplier les appels personnels de voter lancés aux jeunes électeurs (la forme de mobilisation la plus efficace dans les expériences en milieu contrôlé).

Un autre thème qui émerge est que la mobilisation des électeurs est influencée par l'action (ou par l'inaction) des partis politiques et des médias. Étant donné que les organismes électoraux doivent s'abstenir de toute partisanerie politique, leur intervention au niveau de la mobilisation des électeurs est limitée. La Commission électorale du Royaume-Uni considère que son rôle consiste à faciliter le débat sur le rôle de ces acteurs importants que sont les électeurs dans le processus politique.

Dans toutes les juridictions étudiées, l'évaluation et la recherche apparaissent essentielles pour que puissent être élaborées des stratégies de rayonnement efficaces. Dans ce cadre, il est important de mesurer d'une façon précise et régulière les taux de participation des électeurs des différents groupes d'âge. La méthode utilisée par Elections BC représente à cet égard une approche efficace. Les effets des initiatives de rayonnement auprès des électeurs peuvent être modestes. Si les estimations de la participation ont des marges d'erreur importantes, il peut être difficile de déterminer si les initiatives de rayonnement ont donné ou non des résultats intéressants.

Le mode de prestation des programmes et des initiatives influe également dans une large mesure sur la qualité de l'évaluation faite. Les effets des programmes et initiatives mis en œuvre « à tous les niveaux » sont souvent difficiles à déterminer d'une élection à une autre lorsque l'on doit composer avec des facteurs de confusion. Dans la mesure du possible, il vaut mieux varier la façon dont les programmes sont offerts. Par exemple, il faut utiliser des programmes pilotes, idéalement fondés sur les méthodes expérimentales. Ainsi, pour permettre une évaluation rigoureuse, les organismes électoraux devraient exercer un contrôle considérable sur l'élaboration et sur la mise en œuvre des projets de recherche.

Pour conclure, alors que la littérature universitaire et les pratiques suivies dans d'autres juridictions proposent des stratégies qui sont susceptibles de réussir d'amener les jeunes électeurs à voter, il reste encore beaucoup à apprendre sur les effets précis de certaines initiatives. Il faudra donc réaliser d'autres enquêtes et suivis par des chercheurs en milieu universitaire et des organismes électoraux afin d'évaluer si les avantages escomptés se seront concrétisés après quelques années.

Sources

Bibliographie

- Arcenaux, Kevin. « Using Cluster Randomized Field Experiments to Study Voting Behavior », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 601, 2005, p. 169-179.
- Baum, Matthew A., et Samuel Kernell. « Has Cable Ended the Golden Age of Presidential Television? », *American Political Science Review* 93,1, 1999, p. 99-114.
- Bennion, Elizabeth A. « Caught in the Ground Wars: Mobilizing Voters during a Competitive Congressional Campaign », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 601, 2005, p. 123-141.
- Black, Jerome. « From Enumeration to the National Register of Electors: An Account and an Evaluation. », *IRPP Choices* 9,7, Volume in the Strengthening Canadian Democracy Series, 2003.
- Blais, André. *To Vote or Not to Vote: The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, University of Pittsburgh Press, Pittsburgh, 2000.
- Blais, André, et Agnieszka Dobrzynska. « Life Cycle, Generational and Period Effects in Turnout », Paper, Joint Sessions of the European Consortium for Political Research, Edinburgh, 2003.
- Blais, André, *et al.* « Where Does Turnout Decline Come From? », *European Journal of Political Research* 43,2, 2004, p. 221-236.
- Blais, André, Louis Massicotte et Agnieszka Dobrzynska. « Why is Turnout Higher in Some Countries than in Others? », Elections Canada, Ottawa, 2003.
- Brians, Craig Leonard. « Residential Mobility, Voter Registration, and Electoral Participation in Canada », *Political Research Quarterly* 50,1, 1997, p. 215-227.
- Cleaver, Elizabeth, *et al.* « Citizenship Education Longitudinal Study: Second Cross-Sectional Survey 2004 – Listening to Young People: Citizenship Education in England », Research Report RR626, National Foundation for Educational Research. Disponible à www.dfes.gov.uk/research/data/uploadfiles/RR626.pdf, 2005.
- Élections Canada. « Estimation du taux de participation par groupes d'âge à la 38^e élection générale (28 juin 2004) », Rapport final, disponible à www.elections.ca/loi/report_f.pdf, 2005.

- Endersby, James W., Steven E. Galatas et Chapman B. Rackaway. « Closeness Counts in Canada: Voter Participation in the 1993 and 1997 Federal Elections », *Journal of Politics* 64,2, 2002, p. 610-631.
- Environics. « Preliminary Qualitative Exploration of the Values and Priorities of the Next Generation of Community Leaders, Qualitative Research, A Summary Report », Centre for Research and Information on Canada, 13 janvier, Ottawa, 2003.
- Franklin, Mark. *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.
- Gauthier, Madeleine. « The Inadequacy of Concepts: The Rise of Youth Interest in Civic Participation in Quebec », *Journal of Youth Studies* 6,3, 2003, p. 265-276.
- Gerber, Alan S., et Donald P. Green. « The Effects of Canvassing, Telephone Calls, and Direct Mail on Voter Turnout: A Field Experiment », *American Political Science Review* 94,3, 2000, p. 653-663.
- Gerber, Alan S., Donald P. Green et Ron Shachar. « Voting may be Habit-Forming: Evidence from a Randomized Field Experiment », *American Journal of Political Science* 47,3, 2003, p. 540-550.
- Gidengil, Elisabeth, *et al.* « La politique électorale : où sont passés les jeunes? », *Perspectives électorales* 5,2, 2003, p. 9-14.
- . *Citizens*. University of British Columbia Press, Vancouver, 2004.
- Green, Donald P. « The Effects of an Election Day Voter Mobilization Campaign Targeting Young Voters », CIRCLE Working Paper 21, 2004, p. 1-8. Disponible à www.civicyouth.org/PopUps/WorkingPapers/WP21Green.pdf.
- Green, Donald P., et Alan S. Gerber. « The Underprovision of Experiments in Political Science », *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 589, 2003, p. 94-112.
- . *Get out the Vote! How to Increase Voter Turnout*, Brookings Institution Press, Washington, D.C., 2004.
- Green, Donald P., et Alan S. Gerber (dir.). « The Science of Voter Mobilization », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 601, 2005.
- Green, Donald P., Alan S. Gerber et David W. Nickerson. « Getting out the Vote in Local Elections: Results from Six Door-to-Door Canvassing Experiments », *The Journal of Politics* 65,4, 2003, p. 1083-1096.

- Green, Donald P., et Ron Shachar. « Habit Formation and Political Behavior: Evidence of Consuetude in Voter Turnout », *British Journal of Political Science* 30,4, 2000, p. 561-573.
- Hardina, Donna. « What Social Workers Need to Know about the Right to Vote », *The Social Policy Journal* 2,4, 2003, p. 53-70.
- Henn, Matt, Mark Weinstein et Dominic Wring. « A Generation Apart? Youth and Political Participation in Britain », *British Journal of Politics and International Relations* 4,2, 2002, p. 167-192.
- Highton, Benjamin. « Residential Mobility, Community Mobility and Electoral Participation », *Political Behavior* 22,2, 2000, p. 109-120.
- Highton, Benjamin, et Raymond E. Wolfinger. « The First Seven Years of the Political Life Cycle », *American Journal of Political Science* 45,1, 2001, p. 202-209.
- Hooghe, Marc. « Political Socialization and the Future of Politics », *Acta Politica* 39,4, 2004, p. 331-341.
- Howe, Paul. « La participation électorale et le manque de connaissances », *Perspectives électorales* 5,2, 2003, p. 20-25.
- . « Voter Participation in New Brunswick and the Political Disengagement of the Young », Commission sur le démocratie législative du Nouveau-Brunswick, Fredericton, 2004.
- . « Political Knowledge and Electoral Participation in the Netherlands: Comparisons with the Canadian Case », *International Political Science Review* 27,2, 2006, p. 137-166.
- International Institute for Democracy and Electoral Assistance. *Youth Voter Participation: Involving Today's Young in Tomorrow's Democracy*, International IDEA, Stockholm, 1999.
- Johnson, Catherine, et Ben Marshall. « Political engagement among young people: an update », rapport de recherche préparé par la Commission électorale, 2004. Disponible à www.electoralcommission.org.uk/files/dms/Politicalengagementamongyoungpeople_14096-10669__E__N__S__W__.pdf.
- Johnston, Richard J., et J. Scott Matthews. « Social Capital, Age, and Participation », Rapport, atelier sur la participation des jeunes lors de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne de science politique, 3 juin 2004, Winnipeg.
- Kaplan, Noah. *Episodic Voting: The Logic of Electoral Participation in the Context of Multiple Elections*, thèse de doctorat, Université Columbia, 2004.
- Kimberlee, Richard H. « Why Don't British Young People Vote at General Elections? », *Journal of Youth Studies* 5,1, 2002, p. 85-98.

- Köhler, Nicholas, avec Colin Campbell et Steve Maich. « Stop Him Before He Votes », *Maclean's*, 16 janvier 2006, p. 24-26.
- Linimon, Amy, et Mark R. Joslyn. « Trickle Up Political Socialization: The Impact of Kids Voting USA on Voter Turnout in Kansas », *State Politics & Policy Quarterly* 2,1, 2002, p. 24-36.
- MacKinnon, Mary Pat, et Judith Maxwell. « Des jeunes contractent le virus de la démocratie », commentaire pour les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 18 janvier 2006. Disponible à www.cprn.org/fr/doc.cfm?doc=1378.
- Miller, Warren E., et J. Merrill Shanks. *The New American Voter*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1996.
- Milner, Henry. « Civic Literacy in Comparative Context: Why Canadians Should be Concerned », *IRPP Policy Matters* 2,2, 2001.
- . *Civic Literacy: How Informed Citizens make Democracy Work*, University Press of New England, Hanover, NH, 2002.
- . « Are Young Canadians Becoming Political Dropouts? A Comparative Perspective », *IRPP Choices* 11,3, 2005.
- National Association of Secretaries of State. « New Millennium State Practices Survey », compilé par Meredith B. Imwalle et George A. Munro, 2005.
- Nevitte, Neil. *The Decline of Deference*, Broadview Press, Peterborough, Ontario, 1996.
- Niven, David. « The Limits of Mobilization: Turnout Evidence from State House Primaries », *Political Behavior* 23,4, 2001, p. 335-350.
- . « The Mobilization Calendar: The Time-Dependent Effects of Personal Contact on Turnout », *American Politics Research* 30,3, 2002, p. 307-322.
- . « The Mobilization Solution? Face-to-Face Contact and Voter Turnout in a Municipal Election », *The Journal of Politics* 66,3, 2004, p. 868-884.
- O'Toole, Therese, David Marsh et Su Jones. « Political Literacy Cuts Both Ways: The Politics of Non-participation among Young People », *The Political Quarterly* 74,3, 2003, p. 349-360.
- Pammett, J., et L. LeDuc. *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des votants*, Élections Canada, Ottawa, 2003. Disponible à www.elections.ca/content.asp?section=loi&dir=tur/tud&document=index&lang=f_textonly=false.

- Plutzer, Eric. « Becoming a Habitual Voter: Inertia, Resources, and Growth in Young Adulthood », *American Political Science Review* 96,1, 2002, p. 41-56.
- Prairie Research Associates. « Low Voter Turnout: A Survey of Voters and Non-voters », rapport préparé pour Élections Manitoba, 10 mars 2004. Disponible à www.electionsmanitoba.ca/pdf/MB_Voter_Turnout_Survey.pdf.
- Print, Murray, et Mary Gray, s.d. « Civics and Citizenship Education: An Australian Perspective », document de discussion. Disponible à www.abc.net.au/civics/democracy/ccanded.htm.
- Print, Murray, Larry Saha et Kathy Edwards. « Youth Electoral Study Report 1: Enrolment and Voting », disponible à www.aec.gov.au/_content/What/publications/youth_study_1/youth_electoral_study_01.pdf, 2004.
- Prior, Markus. « Efficient Choice, Inefficient Democracy? The Implications of Cable and Internet Access for Political Knowledge and Voter Turnout », *Communications Policy and Information Technology: Promises, Problems and Prospects*. Lorrie F. Cranor et Shane Greenstein (dir.), MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 2002, p. 143-179.
- Putnam, Robert D. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster, New York, 2000.
- Rosenstone, Steven J., et John Mark Hansen. *Mobilization, Participation and Democracy in America*, Longman, New York, 1993.
- Rubenson, Daniel, *et al.* « Accounting for the Age Gap in Turnout », *Acta Politica* 39,4, 2004, p. 407-421.
- Sandell, Julianna, et Eric Plutzer. « Families, Divorce and Voter Turnout in the US », *Political Behavior* 27,2, 2005, p. 133-162.
- Sigelman, Lee, *et al.* « Voting and Nonvoting: A Multi-Election Perspective », *American Journal of Political Science* 29,4, 1985, p. 749-765.
- Stolle, Dietlind, et Marc Hooghe. « Inaccurate, Exceptional, One-Sided or Irrelevant? The Debate about the Alleged Decline of Social Capital and Civic Engagement in Western Societies », *British Journal of Political Science* 35,1, 2005, p. 149-167.
- Studlar, Donley. « Canadian Exceptionalism: Explaining Differences over Time in Provincial and Federal Voter Turnout », *Canadian Journal of Political Science* 34,2, 2001, p. 299-319.
- « Teacher Symposium » *PS: Political Science and Politics* 36,2, 2003, p. 253-292.
- Verba, Sidney, et Norman Nie. *Participation in America*, Harper and Row, New York, 1972.

Verba, Sidney, Kay Lehman Schlozman et Nancy Harris. « Family Ties: Understanding the Intergenerational Transmission of Participation », *The Social Logic of Politics*, Alan Zuckerman (dir.), Temple University Press, Philadelphie, 2005, p. 95-114.

Vromen, Ariadne. « ‘People Try to Put Us Down...’: Participatory Citizenship of ‘Generation X’ », *Australian Journal of Political Science* 38,1, 2003, p. 79-99.

Wattenberg, Martin P. *Where Have All the Voters Gone?*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 2002.

———. « Electoral Turnout: The New Generation Gap. » *British Elections and Parties Review* 13, 2003, p. 159-173.

Wolfinger, Raymond E., Benjamin Highton et Megan Mullin. « How Postregistration Laws Affect the Turnout of Citizens Registered to Vote », *State Politics and Policy Quarterly* 5,1, 2005, p. 1-23.

Yates, Miranda, et James Youniss (dir.). *Roots of Civic Identity: International Perspectives on Community Service and Activism in Youth*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999.

Zuckerman, Alan (dir.). *Social Logic of Politics*, Temple University Press, Philadelphie, 2005.

Entrevues

Phil Diak, directeur, Communications et relations avec les médias, Commission électorale de l’Australie

Beccy Earnshaw, gestionnaire des initiatives de rayonnement, Commission électorale du Royaume-Uni

Jennifer Porayko, gestionnaire des communications, Elections BC

Shauna Williamson, directrice, Programme de sensibilisation du public, Commission électorale de l’Australie

Annexe 1 – Initiatives de rayonnement auprès des jeunes électeurs, par provinces et territoires canadiens

Province ou territoire	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Alberta	Section du site Web sur le programme national Vote étudiant (2004, non partisan, sans but lucratif, Elections Alberta y figure au nombre des bailleurs de fonds) ⁶² . Site Web du programme Youth Can Vote (initiative Kids Can Vote de la ville de Calgary mise en œuvre en 2001 par un enseignant et par le conseil scolaire catholique de Calgary; en 2004, Youth Can Vote devient une initiative du Mayor's Youth Council) ⁶³ .	Série de déjeuners publics auxquels sont conviés des jeunes et des leaders des provinces et des municipalités. Les bailleurs de fonds de la province étaient surtout des entreprises; aucun organisme gouvernemental ne semble y avoir participé (déc. 2003, Conseil de l'unité canadienne) ⁶⁴ .	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

⁶² Voir www.studentvote.ca/alberta/index.php.

⁶³ Voir <http://content.calgary.ca/CCA/City+Hall/Business+Units/Community+and+Neighbourhood+Services/Children+and+Youth/Youth+Can+Vote.htm>.

⁶⁴ Disponible à www.cucweb.ca/calgary/calgarypdf/Young_leaders/gopublic_9dec2003.pdf. Organisés par le Conseil de l'unité canadienne, avec une orientation provinciale et municipale.

Province ou territoire	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Colombie-Britannique	<p>Section pour les jeunes du site Web d'Élections BC (s.d.)⁶⁵.</p> <p>Section consacrée à la C.-B. du site sur le programme national Vote étudiant (2005, non partisan, sans but lucratif; Elections BC est l'un des bailleurs de fonds)⁶⁶.</p> <p>Trousses de documentation préparées en 2001 pour les élèves de la 5^e année et en 2003 pour les élèves de la 11^e année (Elections BC)⁶⁷.</p> <p>La section du site Web de la Citizens' Assembly consacrée à l'éducation des jeunes contient des documents pédagogiques sur les systèmes électoraux. Le gouvernement de la C.-B. a constitué une assemblée indépendante. Certains liens mènent à des documents n'étant pas produits par le gouvernement (2003)⁶⁸.</p> <p>Site Web Get Your Vote On créé par des jeunes citoyens à l'intention de jeunes citoyens; aucune mention de la participation du gouvernement (2004)⁶⁹.</p>	<p>Embauche d'un agent de liaison auprès des jeunes électeurs pour l'élection provinciale de 2005. Son mandat était de créer des liens avec les organisations de jeunes et de leur distribuer de l'information (2005, Elections BC).</p>	<p>Inscription en ligne sur la liste électorale; l'élection de 2005 a été la première où les électeurs ont pu s'inscrire en ligne (Elections BC)⁷⁰.</p>	<p>Aucune donnée disponible.</p>

⁶⁵ Voir www.elections.bc.ca/youth/youthmain.htm.

⁶⁶ Disponible à www.studentvote.ca/bc/index.php.

⁶⁷ L'adresse de la page d'accueil est www.elections.bc.ca/youth/education.htm. Pour trouver les liens à ces documents, cliquez sur Elections BC's Education Kits.

⁶⁸ Voir http://www.citizensassembly.bc.ca/public/learning_resources/educational_resources. Dans le menu de gauche, cliquez sur School Materials. Certains éléments d'information sont tirés du site Web d'Élections BC, d'autres du site d'Élections Canada, PBS, du gouvernement du Royaume-Uni, etc. Ils sont présentés à l'intention des enseignants de la C.-B. qui les utiliseront en classe.

⁶⁹ A commencé à Vancouver et à Victoria. Ce site a connu un tel succès qu'il a été implanté dans le reste du Canada. Voir www.getyourvoteton.ca/GYVO/Web/Pages/index.aspx.

⁷⁰ Vous trouverez de plus amples détails dans un communiqué de presse à www.elections.bc.ca/newsrel/n_050405.pdf.

Province ou territoire	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Manitoba	<p>Le site Web Ici jeunesse s'adresse aux jeunes et leur offre de l'information et des liens concernant des éléments d'information sur la citoyenneté, le gouvernement et le vote (s.d., gouvernement du Manitoba)⁷¹.</p> <p>Gouvernement du Manitoba – information sur le gouvernement et sur ses rouages; ne s'adresse pas spécifiquement aux jeunes (s.d., gouvernement du Manitoba)⁷².</p>	<p>La <i>Loi sur les municipalités</i> du Manitoba permet aux jeunes de siéger à un conseil municipal en vertu d'une nomination (privilèges restreints)⁷³.</p> <p>Go-Public, une série de déjeuners-rencontres de jeunes et de leaders des provinces et des municipalités. Les bailleurs de fonds sont surtout des entreprises; aucune mention de la participation du gouvernement (nov. 2003, Conseil de l'unité canadienne)⁷⁴.</p> <p>Réunions du Manitoba Youth Town Hall (2001, organisées par Ici jeunesse, une initiative du gouvernement du Manitoba)⁷⁵.</p> <p>La section des ressources pédagogiques du site Web d'Élections Manitoba affiche du matériel pédagogique, des informations sur les élections simulées, etc. Cette section s'adresse aux enseignants et aux éducateurs (s.d., Élections Manitoba)⁷⁶.</p>	<p>Le site Web d'Élections Manitoba fournit de l'information sur l'exercice du droit de vote des étudiants (pour les Manitobains qui étudient à l'extérieur de la province ou les étudiants de l'extérieur étudiant au Manitoba)⁷⁷.</p>	<p>Étude préparée pour le compte d'Élections Manitoba traitant du faible taux de participation des électeurs (2004, Élections Manitoba)⁷⁸.</p>

⁷¹ Voir <http://web2.gov.mb.ca/mb4youth/doSearch.php?groupID=2&language=frn>.

⁷² Voir www.gov.mb.ca/legislature/homepage.fr.html. Ou à partir du site Web Ici jeunesse : Ressources Internet > Assemblée législative du Manitoba.

⁷³ Disponible à www.amm.mb.ca/PDF/Magazine/Fall2005/diversity.pdf. Le fichier PDF mentionne la Regina Regional Economic Development Authority (www.rreda.com), qui présente le programme Future Leaders. Il cible les jeunes, mais pas exclusivement en matière d'élections; il vise l'engagement politique et l'implication au niveau municipal, le développement économique, etc.

⁷⁴ Disponible à www.cucweb.ca/calgary/calgarypdf/Young_leaders/gopublic_20nov2003.pdf. Quoiqu'il soit organisé par le Conseil de l'unité canadienne, Go-Public est d'envergure provinciale. La majorité des bailleurs de fonds sont des entreprises du Manitoba.

⁷⁵ Voir www.edu.gov.mb.ca/youth/Initiatives/ManitobaYouthTownHallMeetings.html.

⁷⁶ Voir www.electionsmanitoba.ca/main/education/Fedu_intro.htm.

⁷⁷ Voir www.electionsmanitoba.ca/main/voter/student/Fstudentvoting.htm.

⁷⁸ Disponible à www.electionsmanitoba.ca/pdf/MB_Voter_Turnout_Survey.pdf.

Province ou territoire	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Nouveau-Brunswick	Le site Web du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick (CCJNB) contient des liens concernant le matériel pédagogique (1986, gouvernement du N.-B.) ⁷⁹ .	Le forum Jeunesse et Démocratie a soumis des recommandations à la Commission sur la démocratie parlementaire; certains membres de la commission étaient présents au forum (2004, partie du CCJNB, gouvernement du N.-B.) ⁸⁰ . NextNB a été créé pour choisir 21 jeunes considérés comme de futurs leaders du N.-B. (âgés entre 20 et 35 ans). L'objectif est de faire participer les jeunes au processus de prise de décisions (2004, gouvernement du N.-B. en collaboration avec l'Université du N.-B. et des sociétés privées) ⁸¹ . CCJNB (1986, gouvernement du N.-B.) ⁸² . Campagne <i>Agitez le bateau</i> (forums communautaires et discussions en groupe pour les jeunes afin de les intéresser à participer au processus politique) (2005, CCJNB, gouvernement du N.-B.) ⁸³ . Dans la foulée de la campagne <i>Agitez le bateau</i> est venu le « Gros Splash »; les participants au forum communautaire se sont réunis à l'Université St. Thomas pour discuter de leurs conclusions (2005, CCJNB, gouvernement du N.-B.) ⁸⁴ .	Aucune donnée disponible.	La Commission sur la démocratie législative a formulé diverses recommandations pour faire augmenter le taux de participation des jeunes électeurs, telles que l'inscription en ligne et l'ajout du programme d'éducation civique dans le programme des cours obligatoires ⁸⁵ .

⁷⁹ Voir www.gnb.ca/0049/nb-f.asp.

⁸⁰ Voir www.gnb.ca/0049/ydforum-f.asp.

⁸¹ Disponible à www.nextnb.ca/.

⁸² Voir www.gnb.ca/0049/index-f.asp.

⁸³ Voir www.gnb.ca/0049/rocktheboat-f.asp. L'initiative y est décrite dans un document PDF.

⁸⁴ Voir www.gnb.ca/0049/bigsplash-f.asp.

Province ou territoire	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Terre-Neuve	Brochure d'Élections Newfoundland and Labrador (s.d.) ⁸⁶ .	Sur le site Web d'Élections Newfoundland and Labrador, il est possible de faire une demande de visite dans une école (s.d.) ⁸⁷ .	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Nouvelle-Écosse	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Ontario	Matériel pédagogique sur le site Web d'Élections Ontario. Ce matériel est prévu pour utilisation en salle de classe (s.d.) ⁸⁸ .	Le Youth Initiative, un organisme municipal (créé par des jeunes) qui participe au processus civique dans la région du Grand Toronto (2003, Ville de Toronto, Centraide et autres) ⁸⁹ . Vote étudiant 2003 : Les écoles de la province inscrites au programme ont organisé des débats sur des enjeux et tenu des élections fictives (2003, Élections Ontario, avec la participation de partenaires publics et privés) ⁹⁰ .	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Île-du-Prince-Édouard	Trousse pour l'organisation d'élections dans les classes de 5 ^e année – préparée par Elections PEI (s.d.) ⁹¹ .	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

⁸⁵ Disponible à www.gnb.ca/0100/Summary-e.pdf.

⁸⁶ Disponible à www.elections.gov.nl.ca/elections/redirectpdf.asp?reqpdf=pdf/your-right.pdf. Il n'est pas mentionné que ce site s'adresse aux jeunes, mais la présentation graphique et les photos le laissent penser.

⁸⁷ Voir www.elections.gov.nl.ca/elections/schools/default.asp.

⁸⁸ Voir www.electionsontario.on.ca/fr/education_materials_fr.shtml?nocache=true.

⁸⁹ Voir www.foryouth.ca/.

⁹⁰ Voir www.kidsvotingcanada.com/english.htm. Les partenaires de Vote étudiant 2003 étaient des organismes publics et privés de la province. On trouvera sur le site Web principal du programme (www.studentvote.ca/fr/index.php) la liste des partenaires dont la majeure partie sont de la province.

⁹¹ Disponible à www.electionspei.ca/school/SchoolElectionToolkit.pdf. Préparé avec le concours d'Élections BC.

Province ou territoire	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Québec	<p>Le site Web Jeunes électeurs du Directeur général des élections du Québec informe les jeunes électeurs et ouvre un dialogue avec eux. Il affiche des documents pédagogiques, fournit des liens à d'autres sources d'information, contient des discussions entre les étudiants et autres électeurs à l'échelle de la province (2005, Directeur général des élections du Québec)⁹².</p> <p>Le site Web de l'Assemblée nationale du Québec présente des initiatives visant à convaincre les jeunes de voter (remonte au moins jusqu'à l'année 1992, Assemblée nationale du Québec)⁹³.</p>	<p>Électeurs en herbe, une organisation provinciale, organise des élections simulées dans les écoles (2004, Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté et autres partenaires)⁹⁴.</p> <p>Parlement Jeunesse du Québec, un parlement fictif où des jeunes soumettent des projets de loi et votent sur ceux-ci (1986, sans but lucratif, aucun bailleur de fonds connu)⁹⁵.</p>	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Saskatchewan	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Nunavut	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Territoires du Nord-Ouest	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Yukon	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

⁹² Voir www.jeuneselecteurs.qc.ca/.

⁹³ Voir www.assnat.qc.ca/fra/education/index.html.

⁹⁴ Voir www.citoyennete.qc.ca/electeursenherbe/index.html. Page d'accueil : www.citoyennete.qc.ca.

⁹⁵ Voir www.pjq.qc.ca/presentation.phtml.

Annexe 2 – Initiatives de rayonnement auprès des jeunes électeurs dans quelques pays

Pays	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Royaume-Uni	<p>La section du site Web de la Commission électorale du Royaume-Uni consacrée aux jeunes (16 à 24 ans) présente de l'information et des liens menant à du matériel pédagogique, des campagnes, des recherches, etc.⁹⁶.</p> <p>La campagne Do Politics qui s'adressait aux personnes travaillant auprès des jeunes visait à faire la promotion de la démocratie (2006, Commission électorale)⁹⁷.</p> <p>Le site Web HeadsUp pour les citoyens de moins de 18 ans fait la promotion de la participation au processus politique (2004, Hansard Society)⁹⁸.</p>	<p>La campagne Don't Distance Yourself, qui s'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans, utilise des affiches et des annonces publicitaires à la radio (2001, Commission électorale)⁹⁹.</p> <p>La campagne Votes are Power, qui s'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans. Elle utilise le cinéma, la radio, les affiches ainsi que les cartes de souhait d'anniversaire (2002, Commission électorale)¹⁰⁰.</p> <p>Campagnes 2001-2005 de la Commission électorale; certaines de ces campagnes s'adressent spécifiquement aux jeunes électeurs et d'autres aux jeunes et aux moins jeunes¹⁰¹.</p>	<p>Le site Web About My Vote facilite et encourage l'inscription sur la liste électorale. Ce site, qui ne s'adresse pas directement aux jeunes électeurs, offre un lien vers la section Young People du site Web de la Commission électorale (2006, Commission électorale)¹⁰².</p> <p>Le <i>Electoral Administration Bill</i> comporte de nombreuses améliorations au mode de déroulement des élections, pour le plus grand avantage des électeurs, des partis politiques, des candidats et des gestionnaires des élections (2005, gouvernement du R.-U.)¹⁰³.</p>	<p>Lien de la section Young People du site de la Commission électorale comme suite à la recherche. Même s'il ne traite pas exclusivement des jeunes électeurs, ce lien porte sur différents aspects liés à la baisse du taux de participation¹⁰⁴.</p> <p>La bibliographie présentée sur le site Web de la Commission électorale porte sur la baisse du taux de participation des jeunes électeurs¹⁰⁵.</p> <p>L'étude intitulée Age of Electoral Majority tente de déterminer s'il faudrait baisser l'âge de voter (2004, Commission électorale)¹⁰⁶.</p>

⁹⁶ Disponible à www.electoralcommission.org.uk/toolkit/audience-listing.cfm/18.

⁹⁷ Voir www.dopolitics.co.uk/holding.html.

⁹⁸ Voir www.headsup.org.uk/content/default.asp.

⁹⁹ Voir www.electoralcommission.org.uk/media-centre/dontdistanceyourself.cfm.

¹⁰⁰ Disponible à www.electoralcommission.org.uk/media-centre/votesarepower.cfm.

¹⁰¹ Voir www.electoralcommission.org.uk/media-centre/campaigns.cfm.

¹⁰² Voir www.aboutmyvote.co.uk/.

¹⁰³ Voir www.electoralcommission.gov.uk/elections/eladbill.cfm.

¹⁰⁴ Voir www.electoralcommission.org.uk/elections/research.cfm.

¹⁰⁵ Peut être consulté à www.electoralcommission.org.uk/elections/youngpeople.cfm.

¹⁰⁶ Voir www.electoralcommission.org.uk/templates/search/document.cfm/9416.

Pays	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
		<p>Élections simulées Y-Vote (2005, Commission électorale, Hansard Society, Department for Education and Skills)¹⁰⁷.</p> <p>Le New Initiatives Fund distribue du financement aux organisations qui ont pour objectif de sensibiliser le public au système électoral du R.-U. (2002, Commission électorale)¹⁰⁸.</p> <p>À la tête d'une coalition de 30 membres, la Commission électorale a créé le Youth Voting Network pour améliorer la participation des jeunes et leur accès au processus démocratique (2003, Commission électorale)¹⁰⁹.</p>	<p>Le New Initiatives Fund (voir la colonne Sensibilisation) aide les organisations à mettre sur pied des projets pilotes visant à faciliter l'accès des électeurs (2002, Commission électorale).</p> <p>Selon différents rapports, la Commission électorale envisage adopter des mesures pour faciliter l'inscription des électeurs et améliorer l'exactitude des listes électorales (2000 à aujourd'hui, Commission électorale)¹¹⁰.</p>	<p>Projets pilotes dont l'objectif est d'évaluer les méthodes susceptibles de favoriser une augmentation de la participation électorale, l'adoption de nouveaux modes de scrutin, l'amélioration de l'efficacité du dépouillement des votes et une meilleure information des électeurs (2000 à aujourd'hui, Commission électorale)¹¹¹.</p> <p>Le New Initiatives Fund (voir la colonne Sensibilisation) accorde des fonds aux organisations pour qu'elles effectuent des projets pilotes sur la participation des électeurs, l'inscription sur la liste électorale, l'information des électeurs, etc.</p>

¹⁰⁷ Voir www.mockelections.co.uk/.

¹⁰⁸ Voir www.electoralcommission.gov.uk/templates/search/document.cfm/7911.

¹⁰⁹ Peut être consulté à www.electoralcommission.org.uk/about-us/relatedwork.cfm.

¹¹⁰ Vous trouverez le rapport *The Electoral Registration Process* à www.electoralcommission.gov.uk/templates/search/document.cfm/7973 et le rapport *Securing the Vote* à www.electoralcommission.gov.uk/templates/search/document.cfm/12944.

¹¹¹ Voir www.electoralcommission.gov.uk/templates/search/document.cfm/6139.

Pays	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Nouvelle-Zélande	<p>La section du site Web d'Elections New Zealand qui s'adresse aux étudiants (ainsi qu'aux enseignants et aux chercheurs) offre du matériel pédagogique et des liens menant à des sites s'adressant aux jeunes (s.d., Elections New Zealand)¹¹².</p> <p>Active-18, une initiative visant à intéresser les jeunes de moins de 18 ans à la politique et aux devoirs civiques (s.d., Elections New Zealand)¹¹³.</p> <p>Active Voices, une initiative s'adressant aux écoliers de 7 à 10 ans pour les informer sur le processus électoral et sur l'appareil gouvernemental (2002, Elections New Zealand)¹¹⁴.</p>	<p>Le Youth Parliament réunit des jeunes qui discutent ensemble des questions qui les interpellent (existe depuis 1994, Ministry of Youth Development)¹¹⁵.</p>	<p>Aucune donnée disponible.</p>	<p>Rapport de recherche sur la baisse du taux de participation des jeunes électeurs (2005, Elections New Zealand)¹¹⁶.</p>

¹¹² Disponible à www.elections.org.nz/study.html.

¹¹³ Voir www.elections.org.nz/study/active-18.html.

¹¹⁴ Voir www.elections.org.nz/study/active-about.html.

¹¹⁵ Voir www.elections.org.nz/study/youth_parlt.html.

¹¹⁶ Disponible à www.elections.org.nz/now-or-never-lit-review.html.

Pays	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Australie	<p>Commission électorale de l'Australie (AEC), section des Electoral Education Centres qui s'adressent aux jeunes électeurs, groupes tertiaires et groupes communautaires (s.d., AEC)¹¹⁷.</p> <p>La section Teacher Professional Development Programs facilite la transmission des connaissances sur le processus électoral (s.d., AEC)¹¹⁸.</p> <p>Programme de visites dans les écoles et dans la communauté de l'AEC. Un représentant de la Commission électorale visite les écoles pour y animer des séances d'information, y tenir des référendums simulés, etc. (s.d., AEC)¹¹⁹.</p> <p>L'affiche de l'AEC sur l'inscription sur la liste électorale s'adresse aux jeunes (particulièrement ceux du niveau secondaire de deuxième cycle) (s.d., AEC)¹²⁰.</p> <p>La section Electoral Education Resources du site Web de l'AEC contient des outils utiles, tels que du matériel pédagogique, des campagnes s'adressant aux jeunes, des affiches et des vidéos (s.d., AEC)¹²¹.</p>	Aucune donnée disponible.	La page consacrée aux visites que fait l'AEC dans les écoles et dans la communauté présente de l'information sur la façon dont les étudiants peuvent s'inscrire sur la liste électorale (s.d., AEC) ¹²² .	La Youth Electoral Study s'intéresse à la baisse du taux d'inscription et de participation des jeunes électeurs. Elle analyse également les initiatives mises en place et en évalue l'efficacité (2004, AEC et Australian Research Council) ¹²³ .

¹¹⁷ Voir www.aec.gov.au/_content/how/education/centres.htm.

¹¹⁸ Voir www.aec.gov.au/_content/how/education/teacher.htm.

¹¹⁹ Voir www.aec.gov.au/_content/how/education/centres.htm.

¹²⁰ Disponible à www.aec.gov.au/_content/how/education/resources/youth_poster.pdf.

¹²¹ Voir www.aec.gov.au/_content/how/education/resources/index.htm.

Pays	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
États-Unis	<p>La Youth Vote Coalition, une organisation nationale non partisane (financée par des organismes non gouvernementaux) s'est donné pour objectif de sensibiliser l'opinion publique sur la baisse du taux de participation des jeunes au processus électoral dans l'espoir de le faire augmenter (1994, différentes organisations sans but lucratif)¹²⁴.</p> <p>L'initiative Choose or Lose de MTV cherche à encourager les jeunes à exercer leur droit de vote; elle offre à cette fin du matériel pédagogique et des rencontres¹²⁵.</p> <p>Le projet New Voters, une campagne non partisane dont l'objectif est de faire augmenter le taux de participation des jeunes électeurs (s.d., Pew Charitable Trust et George Washington University Graduate School of Political Management)¹²⁶.</p>	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	CIRCLE fait des recherches sur l'engagement civique et politique des jeunes Américains de 15 à 25 ans (2001, Pew Charitable Trusts et Carnegie Corporation) ¹²⁷ .

¹²² Voir www.aec.gov.au/_content/how/education/centres.htm.

¹²³ « Report 1: Enrolment and Voting » disponible à www.aec.gov.au/_content/What/publications/youth_study_1/index.htm; « Report 2: Youth, Political Engagement and Voting » à www.aec.gov.au/_content/What/publications/youth_study_2/index.htm; « Report 3: Youth, The Family, and Learning About Politics and Voting » à www.aec.gov.au/_content/What/publications/youth_study_3/index.htm

¹²⁴ Voir www.youthvote.org/about/about.cfm.

¹²⁵ Disponible à www.mtv.com/chooseorlose/.

¹²⁶ Voir www.newvotersproject.org/.

¹²⁷ Voir www.civicyouth.org/practitioners/index.htm.

Pays	Information et éducation du public	Sensibilisation et alliances	Facilitation de l'accès au vote	Initiatives de recherche
Allemagne	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
France	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.